الجممورية الجزائرية الديمة راطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Ibn Khaldoun – Tiaret – Faculté Sciences de la Nature et de la Vie Département Nutrition et Technologie Agro Alimentaire



Mémoire de fin d'études En vue de l'obtention du diplôme de Master académique

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie Filière : Sciences agronomiques Spécialité: Développement agricole et agroalimentaire

Présenté par:

TINE HAMIDA FERHAT MASAOUDA BENAISSA SIHEM

Thème

Contribution à l'étude de l'impact du soutien de l'Etat aux productions de semence cas des blés au niveau de la CCLS de Mahdia

Soutenu publiquement le 23/09/2020

Jury: Grade

Président: Mr Dahane. A
Encadrant: Mr OUNES. M
Co-encadrant: Mr. BENALI. A
Examinateur 1: Mme Zoubeidi. M

Examinateur 2: /

Invité: /

Année universitaire 2019-2020

Dédicace

Je tiens à dédier ce modeste travail

A mon cher père TINE AISSA et à ma chère mère BENGARNA OUMEHANI que dieu les protège.

En témoignage d'affection et de reconnaissance

Mes Chères sœurs ZOUBIDA et SABRINA et DJIHED, KHOULOUD, SOULEF, DALLEL et a mon cher frère

SASSI que dieu les protègent

A Mes nièces TASNIM et FATIMA et DJOUZEL

Ainsi qu'a l'ensemble de la famille TINE spécialement ma cousinejuriste de CCLS Mahdia BAKHTIA

A tous Mes amis surtout KHAYRA

A tous ceux qui me sont chers

Sans oublier tous mes collègues de la promotion « Développement Agricole et Agro-alimentaire 2019/2020 » surtout SOUAD, NASSER, ABDELKADER

A tous ceux qui m'ont sorti des ténèbres de l'analphabétisme et de l'ignorance

A tous ceux qui m'ont appris un mot, une idée ou une leçon dans ma vie

A tous mes enseignants

En témoignage de reconnaissance et de sincère gratitude

TINE HAMIDA

Dédicace

Au nom du dieu clément et miséricordieux et que le salut de dieu soit sur son prophète MOHAMAD

Je dédie ce modeste travail.....

A mon cher père BENAISSA BACHIR, et à ma chère mère OTMANE AICHA; pour les efforts qu'ils sont consentis tous au long de ma vie par leur chaleureuse affection puisse ce travail récompenser votre patience et persévérance et tous les sacrifices que vous avez consentis.

A mes chers frères TARIQ, WAHID, YOUNESS, ABDRAHMANE et AHMED, et a mes chères sœurs NABILA, MARWA et TASSNIME; Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler. Que dieux leur procure bonne santé et longue vie.

A mon cher oncle OTMANE AZIZ qui ma soutenue toute ma période d'étude.

A mes petits neveux WISSAL, NAILA, et IYAD.

A toute la famille BENAISSA que dieux la protège.

A tous mes enseignants et tous ceux qui m'ont aidé dans ma carrière universitaire avec des cours, des conseils ou un mot gentil.

Et enfin un remercîment trés spécial à mes chères amis et soueures « NOURIA, ZHOR et HAYET.

Et un très grand merci à tous et à toutes.

BENAISSA SIHAM

Remerciements

Nous remercions avant tout ALLAH tout puissant de nous avoir guidé toutes ces années d'études et de nous avoir donné la volonté, la patience, le courage pour terminer ce travail.

Nous remercions Monsieur OUNES Mohamed d'avoir accepté de nous encadrer, et pour ses précieux conseils qui étaient donnés le long de la réalisation de ce travail, pour sa patience montrée.

Nous remercions Monsieur BENALI Co-encadrant de notre travail.

Nous tenons également à remercier tous les membres du jury De nous avoir fait l'honneur d'accepter de juger ce travail.

Nous remercions le directeur de la CCLS TISSEMSSILET : Monsieur LOUMANI, et Monsieur BEN AWALI qui nous avons guidé sur terrain, et Monsieur TRARI : le directeur de l''ITGC, Le directeur de la CCLS TIARET Monsieur SAADOUN, Monsieur MORSLI et Monsieur MADANI.

Nos vifs remerciements à Mr M'hamed yahia M'hamed le Directeur de la DSA Tiaret , à Mr Tahir.M , Mr CHADLI.T chefs services au niveau de la DSA TIARET Mme SAIM.Z chef de bureau, Mr Guelta .K, Mr Maasakri .K, Mr BOUZEKRI, Mr MARIH , Melle RAS GHANEM . F qui ont contribué à l'élaboration de ce modeste travail et tous les multiplicateurs de semences qui nous ont facilité la tâche.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous les amis

Sommaire

Sommaire	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des abréviations	
Introduction générale	1
Première partie: synthèse bibliographique	
Chapitre I : Présentation du cadre théorique de l'agriculture et de son poids dan	S
l'économie nationale	
1. Généralités sur l'agriculture et l'économie	4
1.1. Principaux indicateurs et définition de l'agriculture	4
1.2. Aperçu sur l'économie nationale	5
1.3. Agrégats généraux	6
2. Évolution macro-financière récente	8
3. Rôle de l'agriculture dans l'économie nationale	9
3.1. Les structures économiques de l'agriculture	9
3.2. L'agriculture et les secteurs agro-alimentaires dans l'économie	10
3.3. Une productivité en hausse	11
4. Les conditions naturelles de l'agriculture nationale: climat, terres agricole, sol, etc	: 11
4.1. Etat des ressources agricole des handicaps agro-climatique	12
4.2. L'eau un facteur limitant	12
4.3. Changement climatique une autre menace pour l'agriculture	12
4.4. Les autres contraintes naturelles	13
5. l'évolution historique des politiques agricoles	13
5.1. L'évolution des principales productions nationales de céréales	15
5.2. Evolution de la production des céréales (2000-20018)	15
6. les principaux déterminants de la production agricole	16
7. Effet de la variation des prix agricoles	17
8. les risques et la maitrise de la production agricole	18
81. Les différentes politiques de soutien de prix à la production et à la semence	18
8.2. Les subventions aux produits alimentaires de consommation	19
8.3. Les aides de la production alimentaire de base	19
CONCLUSION	20

Chapitre II: Evolution de la production semencière de céréale en Algérie

INTRODUCTION	22
1. Production agricole	22
1.1. Caractéristiques de semence céréalière en Algérie	23
1.2. Niveau de production de semence en Algérie	23
2. Méthode d'estimation de la production de semence en Algérie	24
2.1. Production de semences en Algérie :	24
2.2. Superficie consacrée à la production de semence en Algérie	24
2.3. Rendements de la production de semence en Algérie	25
3. Mécanismes d'incitation à la production des semences	25
3.1. Financement des producteurs par crédit (RFIG)	25
3.1.2. Caractéristiques du crédit RFIG	26
3.1.3.Domaine couverts par le crédit RFIG	26
3.2. Subvention de prix de semence	27
3.3. Avantages et aides aux agriculteurs	28
3.4. Soutien aux multiplicateurs et producteurs des semences et plants	28
4. Gouvernance de la filière blé en Algérie	29
5. Nouvelle organisation de la filière blé en Algérie	30
5.1. Efforts de développement et performance de la céréaliculture	30
6. Présentation de l'OAIC et son rôle dans la production de semence	30
6.1. Aperçu historique et création de l'OAIC	30
6.2. Organisation de l'OAIC	31
6.3. Rôles et activités de l'OAIC	31
6.4. L'OAIC à pour principales activités	32
6.5. Organismes reliés à l'OAIC	32
6.6. Fonction de l'appui à la production de semence	33
Conclusion	33
Deuxième Partie: Enquete et expérimentaion	
Chapitre III : Présenataion de la zone d'étude	
1. introduction	35
1.1. Situation géographique	35
2. Présentation de la zone d'étude	35
2.1. Cadre physique	36
2.3. Cadre climatique	35
3. Principaux indicateurs socio-économiques de la Wilaya « TIARET»	38

4. Presentation générale	39
4.1. Répartition des terres dans la wilaya de Tiaret	39
6.1. Potentialités hydriques	42
6. Evolution de la superficie irriguée	43
7- Evolution de la production céréalières 2011-2019	43
8-Evolution de la production des fourrages 2000-2019	44
9- Estimation des collectes des céréales (CCLS Tiaret)	45
10- Estimation des ventes de semences des céréales	47
1. Vente de semences de Blé Dur	47
2. Vente de semences de Blé tendre	47
6- Conclusion	48
Chapitre IV : Résultats et Discussions	
Introduction	49
4.1. Différentes charges	49
4.2. Calcul de coût de production d'un hectare des semences céréalières	49
4.3. Charges opérationnelles totale d'un hectare de blé dur, blé tendre	56
4.3.1.1. Charges de structure totale d'un hectare de blé dur, blé tendre	57
4.4. Charges totales de production d'un hectare de blé dur, blé tendre	57
4.5. Production brut d'un hectare de blé dur, blé tendre	57
4.5.1. Rendement par hectare de blé dur, blé tendre	57
4.5.2. Calcul du produit brut total d'un blé dur et blé tendre	58
Discussion des résultats et conclusion	63
Conclusion générale	65

Figure N°01 : Diagramme embrothermique de la région de Tiaret (2003-2015)	36
Figure N°02 : carte pluviométrique de la région de Tiaret	37
Figure N° 03 : Répartition des terres dans la wilaya de Tiaret	39
Figure N° 04 : Répartition de la SAU par nature juridique	40
Figure N° 05: Occupation du sol	41
Figure N° 06 : Evolution de la superficie irriguée 1999	43
Figure N$^{\circ}$ 07 : Evolution de la production des céréales 2011-2019	43
Figure N° 08: Evolution de la production des fourrages (2000-2019)	44
Figure N° 09 : Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2016)	45
Figure N° 10 : Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2017)	45
Figure N° 11: Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2018)	46
Figure N° 12 : Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2019)	46
Figure N $^{\circ}$ 13 : Vente de semences de Blé dur (2016-2020)	47
Figure $N^{\circ}14$: Vente de semences de Blé tendre (2016-2020)	47

Tableau N° 01: Produit interieur brut (PIB)- Taux de croissance reelle (%) de l'année 20	11
à l'année 2019	6
Tableau N°02 : Produit intérieur brut par habitant de l'année 2007 à l'année 2017	6
Tableau N°03: compensation affectant au produit alimentaire de 2011 à 2017	20
Tableau N°04 : Campagne labour- semailles 2018-2019	28
Tableau N°05 : Régime saisonnier des précipitations, (DSA, 2019-2020)	37
Tableau N°06: Classement national de la Wilaya de Tiaret par filière	39
Tableau $N^{\circ}07$: Répartition des terres dans la wilaya de Tiaret	39
Tableau \mathbf{N}° 08 : Répartition de la SAU par nature juridique	4(
Tableau $N^{\circ}09$: Répartition de la SAU par zones agro-climatiques	4
Tableau N° 10 : cultures pratiquées	4
Tableau N° 11: Coût des semences d'un hectare de blé dur, blé tendre	51
Tableaux N° 12 : cout de travaux du sol d'un hectare de blé dur, blé tendre	52
Tableau n°13 : cout de fertilisation d'un hectare de blé dur, blé tendre	52
Tableau n°14 : coût de semis d'un hectare de blé dur, blé tendre	53
Tableau n°15: Coût de traitement phytosanitaire d'un hectare de blé dur, blé tendre	54
Tableau n°16 : Coût d'irrigation d'un hectare de blé dur, blé tendre (l'assemblage de	
GASOIL, HUILE, EAU)	54
Tableau n°17 : les charges de différentes opérations des traitements phytosanitaires et	
épandage d'engrais d'un hectare de blé dur, blé tendre	55
Tableau 18: les charges d'épurations d'un hectare de blé dur, blé tendre	55
Tableau n°19 : les charges de main d'œuvre d'un hectare de blé dur, blé tendre	56
Tableau n°20: Coût de récolte, transport des semences et bottelage d'un hectare blé dur e	et
blé tendre	57
Tableau N°21 : coût opérationnel total d'un hectare de blé dur, blé tendre	57
Tableau n°22 : Les charges de structures (indirectes) d'un hectare de blé dur, blé tendre	58
Tableau n°23 : Charges totales de production d'un hectare de blé dur, blé tendre	58
Tableau n°24 : rendement par hectare de blé dur, blé tendre	58
Tableau N°25 : produit brut total d'un hectare de blé dur et blé tendre	59
Tableau N°26 : le résultat net d'un hectare de blé dur, blé tendre	59
Tableau N°27 : Présentation des enquêtes avec les multiplicateurs de semence	61
Tableau N°28 : Rendement /hectare de chaque multiplicateur de semence	62
Tableau N°29 : rendement moyen de blé dur et blé tendre	62

CCLS: Coopérative des céréales et de légume sec

DSA: Direction social d'agriculture

DA: Dinar algérien

FDPS: Ferme de démonstration et de production de semence

FMI: Fonds monétaire international

FNI: Fonds national d'investissement

H:Hectare

ITGC: Institue Technique de Grand Culture

OAIC : Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

OGB: Office Businesse Groupe

ONS: Office National des Statistiques

OPEP: Organisation des pays exportateurs de pétrole

PIB: Produit intérieure brut

PIB/H: Produit intérieure brut/Habitant

PME: Petite ou moyenne entreprise

PIBA: Produit intérieur brute agricole

SAU: Superficie agricole utile

TCER: Taux de change effectifs réels

USD: United states dollar

QX: Quintaux

Introduction générale et problématique

L'Algérie en tant que pays rentier dépendant des marchés internationaux a toujours représenté un mauvais modèle sur le plan agricole, cela est du soit à une économie mono-exportatrice, soit au modèle agricole et alimentaire suivi qui assure une couverture totale des populations avec des subventions qui ont toujours pesé sur le budget de l'état ; est au cœur des débats politiques et économiques sur les réformes des subventions alimentaire

D'autant plus ; dans ce pays à économie rentière, le financement de ces subventions est intimement lié a l'instabilité du revenu de l'Etat procuré principalement par les recettes des hydrocarbures .pour ce pays l'enjeu d'une reforme des subventions alimentaires s'ajoute à celui de la sortie de la dépendance aux hydrocarbures et la diversification de l'économie. Donc, le contexte économique national et international dans lequel évolue le marché de blé en Algérie .tout d'abord la richesse du pays repose essentiellement sur les hydrocarbures. C'est le poids de la rente pétrolière qui conditionne les performances économiques en

Algérie. C'est les recettes d'exploitation des hydrocarbures qui permettent de financer l'approvisionnement du marché local en blé ; celui la a souffert d'une dépendance structurelle envers les marchés internationaux. L'Algérie paie une facture alimentaire toujours plus salée et élevée (Sari, 2001) ;ou les blés représentent une part de 36.5 pour cent des importations alimentaires en 2012.

Les importations privées représente en moyenne la moitie du blé utilisé par les transformateurs ; le reste étant fourni par l'OAIC . Cet organisme achète la presque totalité du blé national aux producteurs avec un prix majoré pour encourager la production nationale, et sur marché international à un prix du marché mondial.

Les céréales sont des produits alimentaires de première nécessité dans l'agriculture Algérienne. Elles constituent la consommation de base qui est estimé à environ 224Kg par habitant et par ans (source : DSASI ;MADR ; 2009).

La filière céréalière consiste une des principales filières de la production agricole en Algérie, donc les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale.

La production des céréales jachère occupe environ 80 % de la superficie agricole utile (SAU) du pays. La superficie emblavée annuellement en céréale se situe entre 3et 3,5 M /H, les superficies annuellement récoltées représente 63% des emblavées. (Fiche technique L'ITGC)

Les bons résultats en moisson battage et l'augmentation des rendements dépend d'un protocole de conduite culturale qui se résume en un bon itinéraire technique. Les premiers changements enregistrés dans les pratiques culturales se résument à l'utilisation des engrais chimiques, et des produits phytosanitaires.

La semence est l'intrant agricole le plus essentiel. Elle est le fondement de vie et l'origine de la distribution de la culture céréalière, elle véhicule en son sein, le potentiel génétique de la culture et dans ses limite supérieur de rendement .dans le sens agronomique : la semence ; c'est tout ce qui vit et tout cela par quoi la vie de l'humanité (les céréales aujourd'hui sont le pétrole jaune).

C'est alors à partir de ce contexte que nous nous sommes intéressées à la question principale suivante à savoir : comment peut-on développer la production de semence et avec quelle cout ?

Pour répondre à cette question on a formulé les hypothèses suivantes :

- l'itinéraire technique influe sur la production des céréales et surtout les semences des blés.
- les subventions joue un rôle important dans l'amélioration de la quantité et la de la qualité des semences, ce qui se traduit par l'augmentation des rendements des céréales.

- des mesures d'accompagnement soit les crédits agricoles soit la vulgarisation ont impacts sur l'amélioration des quantités et de la qualité de la semence.

L'objectif

L'objectif de notre contribution est le suivant :

De cette base théorique, on projette nos hypothèses qui consistent en premier lieu à dire que les subventions à elles seules ne sont pas les seuls outils efficaces en totalité, le travail technique sur terrain est primordial que les subventions.

Ajouter à cela l'application des acquis de la recherche appliquée avec une meilleure diffusion auprès des agriculteurs potentiels, sans oublier de s'aligner avec les prix du marché parallèle qui reste un canal de grande absorption de la production des blés et surtout des semences.

-La professionnalisation de l'activité chez un groupe d'agriculteurs pour créer une concurrence entre -eux.

Notre travail repose sur deux principales parties, une première qui sera articulée autour de deux chapitres, et qui analysera tous les données théoriques sur les céréales et surtout les semences de blé avec leurs mécanismes de régulation et la réglementation existante en termes de lois et décrets.

Une deuxième partie qui sera réalisée sur terrain auprès de la CCLS MAHDIA pour connaître de prés comment fonctionne la production, le stockage, l'approvisionnement de la semence avec des détails technico-économiques de l'ensemble des opérations, et on se rapproche de quelques agriculteurs pour faire quelques enquêtes, tout en analysant les données comptables et financières et en terminant par une lecture et discussion des résultats obtenus

Première Partie

Synthèse Bibliographique

Chapitre I

Présentation du cadre théorique de l'agriculture et de son poids dans l'économie nationale

Le blé est un produit agricole dont la production relève du travail de l'agriculteur et du milieu agricole. S'intéresser à sa production afin d'en définir les facteurs qui la déterminent nous met dans l'obligation de nous intéresser à l'agriculture en générale et à la production agricole en particulier de manière à avoir des connaissances préliminaires sur le sujet, et de retenir les notions et concepts nécessaires pour la compréhension des mécanismes de production agricole et pouvoir situer et comprendre les difficultés que peut rencontrer l'agriculteur dans son processus de production. Le présent chapitre vise à nous apporter des notions et concepts à travers deux sections, dont la première intitulée « généralités sur l'agriculture » comporte une introduction conceptuelle sur l'agriculture, tandis que la seconde section « l'évolution historique des politiques agricoles» l

1. Généralités sur l'agriculture et l'économie:

Il y a 20 siècles, Xénophon, illustre philosophe de son époque notait que: «l'agriculture est la mère de tous les arts, lorsqu'elle est bien conduite, tous les autres arts prospèrent; mais lorsqu'elle est négligée, tous les autres arts déclinent sur terre que sur mer», bien qu'elle soit vieille de 2 000 ans cette pensée n'a pratiquement pas perdue de sa valeur. Les éléments de la présente section visent à nous définir ce que c'est que l'agriculture, et le rôle qu'elle assure vis-à-vis l'économie du pays, mais aussi à exposer les différents constituants du milieu de la production agricole dont la compréhension nous servira à mieux concevoir les conditions dans lesquelles se procède la production du blé².

1.2. Principaux indicateurs et définition de l'agriculture :

1.3. **L'agriculture**: est un processus par lequel les êtres humains aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire les besoins alimentaires en première et autre, de leurs sociétés. Elle désigne l'ensemble des savoir-faire et activités ayant pour objet la culture des terres, et plus généralement, ensemble des activités développées par l'homme, dans un milieu biologique et socio-économique donné, pour obtenir les produits végétaux et animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux destinés à son alimentation.

Du point de vue économique, l'agriculture représente un secteur d'activité, une activité génératrice de revenu à partir de l'exploitation des terres, de la culture, et des animaux.

¹ - BOURIHEN DJANET. MAKHAWI ZINEB .1990 – 2009 Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie Cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon.

² - BOURIHEN DJANET. MAKHAWI ZINEB. 1990 – 2009 Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie Cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon.

A ce titre elle contribue à la formation du revenu national et emploi de la main d'œuvre.

Les principes d'économie politique peuvent donc s'appliquer à l'agriculture afin de comprendre les différents mécanismes qui concourent à son fonctionnement en tant qu'activité économique .il s'agit des mécanismes de production de maximisation du profit, la formation des prix, d'écoulement du produit, etc. C'est un secteur d'activité doté d'un caractère spécifique pour l'économie d'un pays ; il répond au besoin le plus important de l'être humain ; qui est l'alimentation.

1.2. Aperçu sur l'économie nationale :

L'économie de l'Algérie traite de la situation économique conjoncturelle et structurelle de l'Algérie. Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense ³. Cependant, en dépit des réalisations importantes (routes, métro, autoroutes, universités, usines, etc.), qui ont été réalisées, l'économie algérienne et passée par divers stades de turbulence.

Dans les années1980, l'économie Algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre- choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière, c'est la période des plans anti-pénurie et de stabilisation. Aux débuts des années 1990 l'Algérie a engagé des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché.

En 2012, l'économie algérienne demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures, qui représente la principale source de revenus du pays, sans être parvenus à se diversifie et à mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international⁴

Le rapport 2017 du cabinet de conseil et d'intelligence économique Oxford business group (OGB) sur l'Algérie, met l'accent sur les efforts consacrés par le pays pour renforcer et diversifier de son économie sur fond de chute des prix du pétrole. Ce rapport évoque la contribution croissante du secteur privé dans le PIB, en particulier du rôle des petites et moyennes entreprises (PME) soutenues par de nouvelles mesures ; ainsi que le secteur des

_

⁴ - Frédéric Pons, 3 mai 2012, l'Algérie malade de son or noir, valeurs actuelles.

services financiers, qui a connu des évolutions positives telles que l'instauration du paiement en ligne⁵.

1.3. Agrégats généraux :

Les agrégats sont des indicateurs synthétiques qui mesurent le résultat de l'activité de l'ensemble de l'économie. Ce sont des grandeurs de référence essentielles pour l'analyse macro-économique et pour les comparaisons dans le temps et dans l'espace.

L'économie Algérienne a progressé de 2,6% en 2011, tirée par les dépenses publiques, en particulier dans le secteur de la construction et des travaux public, et par la demande intérieure croissante.

<u>Tableau N° 01</u>: Produit intérieur brut (PIB)- Taux de croissance réelle (%) de l'année 2011 à l'année 2019⁶.

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
(PIB)-taux de croissance réelle(%)	3,3	2,5	3,1	2,1	1,6	3,6	1,5	3,0	2 ,7

Source: CIA world factbook- version du 1 janvier 2015

✓ **Produit intérieur brut(PIB)-Taux de croissance réelle** : cette entrée donne la croissance du PIB sur une base annuelle ajustée pour l'inflation et exprimé en (%).

Tableau N°02 : Produit intérieur brut par habitant de l'année 2007 à l'année 2017⁷.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2016	2017
Montant du									
produit									
intérieur	6700	6900	7100	7300	7400	7600	7500	15000	15100
brut par									
habitant									

Source: CIA world factbook- version du 1 janvier 2015

⁵ - sur www.elmoudjahid.com ,« rapport Oxford business group sur l'Algérie : perspectives prometteuses ».

6

⁶- CIA World factbook, index Munndi, 01 janvier 2015, produit intérieur brut (PIB) - Taux de croissance réelle (%).

⁷⁻ CIA World factbook, index Munndi, 01 janvier 2015, produit intérieur brut (PIB)- Taux de croissance réelle (%).

✓ **Produit intérieur brut par habitant** : cet indicateur montre le PIB sur une base partie de pouvoir d'achat divisé par la population.

✓ Investissement :

L'investissement public a été soutenu par les revenus du pétrole et du gaz, qui a augmenté en raison de la persistance de prix élevés du pétrole, bien que la tendance du volume de production soit à la baisse. Les prochaines années verront une intensification de la réforme politique, économique et sociale en réponse a l'inflation sociale et appuyant destiné à renforcer le processus de démocratisation et amélioration les conditions de vie.

Les performances économiques de l'Algérie ont été affectées par la baisse des cours du pétrole, passés de 99 dollars américains en moyenne en 2014 à 53 dollars en 2015, puis 45 dollars en 2016⁸.

En 2016, le gouvernement a adopté un nouveau plan de croissance économique 2016-2030 axé sur le secteur privé et sur une stratégie triennale de stabilisation du budget⁹.

✓ Chômage:

Le chômage touche surtout les jeunes, avec un taux de 21,5% pour les 15-24 ans. Les dispositifs en faveur de l'emploi contribuent à atténuer le problème, mais des mesures sont nécessaires pour redresser l'offre d'emploi. Selon l'office national des statistiques(ONS), le taux de chômage en Algérie a atteint 12,3% en avril 2017 contre 10,5 % en septembre 2016¹⁰.

✓ Dette

Dette extérieure:

Le <u>FMI</u> conjointement avec la <u>Banque mondiale</u> a classé l'<u>Algérie</u> au titre du pays le moins endetté des 20 pays de la région <u>MENA</u> pour l'année 2012, dans un rapport spécial sur les perspectives économiques de la région du <u>Moyen-Orient</u> et l'<u>Afrique du Nord</u>. En effet, le Fonds indique que la dette extérieure brute de l'Algérie ne représentera que 2,4 % du <u>Produit</u>

⁸-« HuffPost Maghreb », sur www.huffpostmaghreb.com

⁹-« le première ministre présente le nouveau modèle économique », sur le portail du Premier Ministère

^{10-«} HuffPost Maghreb », sur www.huffPostmaghreeb.com

<u>intérieur brut</u> en 2012 et devra se maintenir au même taux en 2013 contre 2,8 % en 2011¹¹. Aujourd'hui, la dette extérieure de l'Algérie s'élève à 1,79 milliard de dollars, soit 1.06 % du PIB¹².

Dette intérieure:

La dette publique intérieure de l'Algérie a reculé ainsi à moins de 1 % par rapport au produit intérieur brut (PIB), les taux sont estimés par le Ministère des Finances à 814,4 milliards de dinars, soit l'équivalent de 11 milliards de dollars à fin décembre 2009. La dette intérieure publique connaît une tendance à la hausse. Cette dette intérieure passe de 1 170 milliards de dinars en juin 2008 à 750 milliards de dinars en juin 2009 pour finir le même exercice à 814,4 milliards de dinars. Elle (dette intérieure) a donc augmenté de 64,4 milliards de dinars entre juin et décembre 2009, elle représente en grande partie l'ensemble des créances sociales (salaire des fonctionnaires, par exemple), commerciales et fiscales. La dette intérieure est insensible aux écarts de change, car elle est majoritairement libellée dans le dinar algérien.

2.Évolution macro-financière récente :

Un certain ajustement budgétaire a été réalisé en 2017, mais bien moindre que planifié. Selon les estimations, le déficit hors hydrocarbures (base caisse) a diminué de moins de 2 % du PIB hors hydrocarbures pour s'établir à 26,4 % du PIB hors hydrocarbures. Les dépenses globales ont été réduites d'environ 1,3 % en termes nominaux, moins que les -5,8 % inscrits au budget. La diminution des dépenses d'investissement (de 3 % en termes nominaux) compense la hausse nominale des dépenses courantes (3,8 %). Bien que la Banque d'Algérie ait versé des dividendes considérables (4,9 % du PIB), qui ont contribué à ramener le déficit global de 13,5 % à8,8 % du PIB, l'État a éprouvé des difficultés de financement à la suite de l'épuisement, en début d'année, de l'épargne placée dans le fonds de régulation des recettes pétrolières (FRR), et a accumulé des arriérés de paiement domestiques. Depuis novembre, il recourt à l'emprunt direct auprès de la banque centrale pour financer son déficit (ce qu'il a fait à hauteur de 3 % du PIB en 2017). Les autorités ont également recouru à ce type d'emprunt pour racheter des créances des entreprises publiques et financer le fonds national

¹¹-FMI: l'Algérie demeure la moins endettée dans la région MENA et 2^e détentrice des réserves de <u>change [archive]</u>, La rédaction, APS, 21 avril 2012

¹²-«Déclaration de politique générale du gouvernement devant le parlement<u>» [archive]</u>, sur premier-

¹²-<u>«</u>Déclaration de politique générale du gouvernement devant le parlement<u>» [archive]</u>, sur premierministre.gov.dz, février 2019 (consulté le 9 mars 2019)

d'investissement (FNI), à hauteur de 8,6 % du PIB. Du fait de l'épuisement de l'épargne budgétaire et de la concrétisation de risques budgétaires (dont le soutien aux entreprises publiques), la dette de l'administration centrale a considérablement augmenté depuis 2016, mais elle reste relativement peu élevée (27 % du PIB à la fin 2017) et devrait rester viable.

2.2. Diminution rapide des marges de main d'œuvre extérieure :

Les réserves de change ont diminué de 17 milliards de dollars pour s'établir à 96 milliards de dollars (soit la moitié du pic de 2013), mais elles restent confortables puisqu'elles représentent 19 mois d'importations et plus de 400 % de l'indice d'évaluation de l'adéquation des réserves (ARA) utilisé par le FMI¹³. La dette extérieure totale reste négligeable: 2,4 % du PIB.

3. Rôle de l'agriculture dans l'économie nationale :

L'agriculture est un facteur important de l'économie de l'Algérie. Elle génère elle-même, sans les industries agroalimentaires, près de 12,3% du produit intérieur brut (PIB) en 2017¹⁴.

Mais avec des variations importantes selon les années en fonction des conditions climatiques. Le secteur agricole emploie 10,4% de la population active en 2017 avec 1,14 millions de travailleurs¹⁵. En 2014, la production agricole algérienne a atteint 35 milliards de dollars permettant de satisfaire les besoins du pays à 72%. Mais l'Algérie doit importer du lait et des céréales pour un cout de l'ordre de 4 milliards de dollars. Ce sont en effet ces deux derniers produits qui constituent le principal talon d'Achille de l'agriculture nationale et qui l'empêchent de réalisé, du moins à court terme, l'autosuffisance alimentaire¹⁶.

3.1. Les structures économiques de l'agriculture :

Agriculteur produisant de la denrée pour des fins de commercialisation, exerce une activité d'ordre économique qui demande une certaine connaissance des structures économiques du marché et de l'échange des produits agricoles, il s'agit de¹⁷:

¹³- Voir « Assessing Reserve Adequacy—Specific Proposal », avril 2015 (SM/14/334).

¹⁴-« les secteurs agricole contribue à hauteur de 12,3% au PIB national-Radio Algérienne », sur www.radioalgerie.dz

¹⁵-http://www.aps.dz/economie/76904-emploi-63-des-travailleurs-employes-par-le-secteur-prive-en-algérie

¹⁶-Haddouche, « Décryptage/le sud, futur eldorado pour l'agriculture algérienne : Algérien Foucus France », 31 janvier 2016

¹⁷ -ROUSSEL.M, PEYRAT.R, (1971) « l'action en commun des agriculteurs » J-B. Baillière, Paris.

- L'offre et la demande: l'offre et la demande des produits agricoles sur le marché, notamment les denrées alimentaires, sont caractérisées par leurs fluctuations qui dépendent du temps, , par ailleurs l'offre et la demande des produits agricoles sur le marché présentent une fluidité telle que la demande s'adapte rapidement aux fluctuations de l'offre et de même l'offre s'adapte facilement à la demande.
- **Prix**: les prix agricole sont, des prix déterminés principalement par le volume de l'offre (qualité et quantité), le niveau du coût de revient apporte très peu d'influence sur eux.
- **Distribution :** la distribution des produits agricoles est essentiellement déterminée par l'atomicité de l'offre et de la demande et de leur fluidité sur le marché.
- Crédit : la production agricole est caractérisée par l'existence d'un espace de temps plus au moins important séparant les revenus des dépenses, cela engendre à l'agriculteur un important besoin en fonds de roulement (pour alimenter sa trésorerie ou bien pour des investissements divers) qu'il est nécessaire de faire appel au financement externe, le crédit en est donc la solution idéale.

3.2. L'agriculture et les secteurs agro-alimentaires dans l'économie:

Au cours de 15 dernières années (2000-2014), la production intérieure brute agricole (PIBA) est passée, en pourcentage du PIB, de 8,3 % en 2000 à 9,2 % en 2010 et à 11,2 % en 2014, hausse imputée à un accroissement des productions maraichères et animales. Le produit intérieur brut du secteur agro-alimentaire s'est stabilisé lui autour de 5,6 % du PIB national à la fin du dernier plan quinquennal .le secteur agricole 18 a, au cours des années 2000, amélioré sa place dans le PIB de manière quasi continue, progressant plus rapidement que le secteur des industries hors hydrocarbures et presque autant que le secteur du bâtiment et des travaux publics. Au-delà de la part du secteur dans la formation du PIB, le secteur agricole a été le moteur de la croissance économique du pays puisqu'il a connu entre 2004-2014 un taux de croissance annuelle de 7,06 %, alors que pendant la même période ce taux n'a été que de 2,72 % pour l'ensemble de l'économie. La valeur ajoutée du secteur agroalimentaire qui génère l'équivalent de 19 % de la valeur ajoutée agricole, représente près de la moitié (46 %) de la valeur ajoutée du secteur industriel hors hydrocarbures et 40 % de l'emploi industriel hors hydrocarbures. Le secteur agricole a connu une croissance plus

_

¹⁸ - Le secteur agricole comprend l'agriculture, la sylviculture et l'élevage

modeste en termes d'emploi. La population active agricole occupée (tout statut confondu, chefs d'entreprises, aides familiaux, salariés permanents ou temporaires), qui comptait 873 000 personnes en 2000 compte moins de 900 000 personnes en 2014 et la part de l'emploi agricole a chuté de 22,5 % à 12,7 % entre 1995 et 2016, cette part s'établissant à 12 % en 2018 (Services statistiques du Ministère de l'Agriculture).

3.3. Une productivité en hausse :

Le secteur agricole a enregistré des performances remarquables depuis la mise en œuvre du PNDA initié en 2000¹⁹. Le taux de croissance de l'agriculture a été supérieur à celui atteint par l'économie algérienne, qui peine à atteindre 2,72% sur la période 2004-2014. Le taux de croissance de la productivité totale des facteurs²⁰, qui est passé de 1,6 %/an sur la période 1991/2000 à 6,6 %/an sur la période 2008-2013, a été globalement plus élevé que les pays voisins. Il en est de même pour le taux de croissance de la production qui a été multiplié par trois, passant de 2,9 %/an à 9, 2%/an. Sur la même période, la productivité par travailleur agricole est passée de 1 334 USD à 2 541 USD, soit un accroissement de près de 100 %. Entre ces deux dates, la productivité de la terre a plus que doublée, passant de 94 USD/ha à 208 USD/ha. La productivité totale des facteurs s'est améliorée par l'usage des intrants, la mécanisation, la mise en valeur des terres par l'irrigation, l'introduction de semences améliorées, par la mise à niveau d'exploitations agricoles et l'entrée dans le secteur agricole de nouvelles compétences - investisseurs privés et jeunes entrepreneurs. Ces performances résultent aussi des dispositifs de soutien déployés dans le cadre de la PRAR pour la mise à niveau de 450 000 exploitations agricoles. Les progrès réalisés sont également à mettre en relation avec l'extension des capacités productives.

4. Les conditions naturelles de l'agriculture nationale: climat, terres agricole, sol, etc

L'agriculture est une activité économique ayant pour objet la transformation et la mise en valeur du milieu naturel afin d'obtenir des produits végétaux et animaux utiles à l'homme. Depuis la révolution industrielle du XIXème siècle, cette dernière bénéficie des conditions naturelles, économiques, culturelles, et humaines.

¹⁹ - Statistiques officielles de la DSASI, MADRP, 2016.

⁻ La productivité totale des facteurs (PTF) est le rapport de la production agricole totale (produits végétaux et animaux) aux intrants totaux de production (terre, travail, capital et matériaux). Cette mesure de l'efficacité des systèmes agricoles en termes de production par unité d'entrée totale permet des comparaisons dans le temps et entre pays et régions.

4.1. Etat des ressources agricole des handicaps agro-climatique :

La nature du relief et les conditions bioclimatiques constituent les principaux facteurs limitant de l'agriculture algérienne. L'Algérie utile, c'est-à-dire celles où se déploient les espaces agricoles, est marquée par la présence de deux chaînes montagneuses, l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien, tendues de la frontière Ouest à la frontière Est. Entre ces deux chaînes, s'étalent les hautes plaines Algéro-Oranaises et les hautes plaines constantinoises dont l'altitude varie de 800 m à l'Est à 400 m dans la dépression du Hodna, pour atteindre 1100 m à la frontière Algéro-Marocaine. Si l'on nivelait l'ensemble de ces reliefs, l'altitude serait d'environ 800 m. A cette contrainte liée au relief où partout les pentes marquent le paysage agraire, vient se conjuguer une contrainte climatique: l'Atlas Tellien s'interpose entre la mer et les espaces intérieurs et arrête les précipitations venues du Nord ou du Nord-Ouest.

La sécheresse et l'aridité constituent une menace constante, même dans les régions humides où la moyenne annuelle des précipitations paraît élevée. Les statistiques de la FAO indiquent que l'indice de pluviométrie pondéré pour les terres agricoles est de 241,5 mm pour l'Algérie, contre 287,5 mm pour le Maroc, 190,32 mm pour la Mauritanie et 326,1 mm pour la Tunisie (FAOSTAT)²¹.

4.2. L'eau un facteur limitant :

La vulnérabilité environnementale à laquelle est exposée l'Algérie est atténuée par sa capacité à mobiliser l'eau. Rappelons que le potentiel en eau mobilisable est estimé à 19 milliards de mètre cube /an dont 14 milliards de mètre cube au nord et 5 milliards de mètre cube en zones sahariennes (appartenant au SAS Système Aquifère du Sahara Septentrional). Au total, les ressources en eau réellement mobilisées et exploitées sont évaluées à moins de 8 millions de mètre cube/an. Ce volume total d'eau mobilisé est réparti entre l'agriculture (65 %), l'industrie et les usages domestiques (35 %).

4.3. Changement climatique une autre menace pour l'agriculture :

Enfin, il convient de noter les effets sensibles du changement climatique en Algérie qui sont identifiés par de nombreux rapports commandés par les autorités : diminution du ruissellement et d'enneigement, érosion plus intense, augmentation de la demande en eau à cause d'une plus grande évaporation et évapotranspiration (principalement au niveau des

²¹- Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie

périmètres irrigués), dégradation de la qualité de l'eau par suite de la baisse des précipitations et de la diminution du taux de dilution des polluants provenant des eaux usées et rejets liquides et solides, raccourcissement du cycle végétal à cause d'un climat plus chaud, déplacement de l'alfa vers le Nord et son remplacement par des espèces plus résistante à la sécheresse, désertification de plus en plus apparente du paysage des zones semi-arides et transport éolien important du sable du Sahara vers le Nord, modification de la période de migration des oiseaux migrateurs, occurrence plus grande des incendies de forêts (25 000 hectares par an de surfaces incendiées en Algérie). On note aussi la recrudescence des adventices, de maladies et parasites des végétaux.

4.4. Les autres contraintes naturelles :

En définitive, l'espace agricole de l'Algérie est donc singulièrement limité. Les conditions climatiques qui exercent une influence très forte dans la croissance agricole sont caractérisées par une pluviométrie déficitaire et irrégulièrement répartie. Elles font obstacle à l'adoption de pratiques intensives d'agriculture sans irrigation artificielle.

5. l'évolution historique des politiques agricoles :

Dans le cadre de la mise en place des politiques sectorielles, l'Algérie a mis en place, depuis les années 2000, une politique visant l'amélioration de la sécurité alimentaire nationale, le développement de certaines filières agricoles prioritaires et la mise en valeur de terres. Cette politique a été mise en œuvre au travers de différents plans nationaux façonnés au rythme des fluctuations des recettes pétrolières, dont notamment le Programme National de Développement Agricole (PNDA 2000-2010), la Politique de Renouveau Agricole et Rural (PRAR 2010-2014) et aujourd'hui, le Plan FELAHA 2014-2020.

L'adoption du Plan National de Développement Agricole (PNDA) va amorcer au début des années 2000 la réhabilitation du secteur agricole et en faire, après le secteur des hydrocarbures, le premier secteur bénéficiant des plans de relance de l'économie nationale. Les mesures de politique agricole vont se multiplier à la faveur de l'aisance financière résultant des cours internationaux élevés du pétrole (plus de 100 dollars le baril jusqu'au milieu de 2014). Cette aisance autorisera l'Etat à consentir de fortes dépenses d'investissement en faveur du secteur agricole.

La matrice des programmes de la « Politique nationale de développement nationale » (PNDA) adoptée en 2000, et rebaptisée « Politique de Renouveau Agricole et Rural » (PRAR), en 2008, se construira au rythme de la croissance de la rente pétrolière, les principales innovations portant à la fois sur le cadre légal et sur les instruments financiers.

L'examen des lois de finances des années 2000 à 2015 permet d'identifier les multiples fonds de soutiens dédiés à l'appui à la mise en valeur des terres, à l'utilisation des intrants et matériels agricoles, à la production agricole et à la transformation (en particulier des céréales et du lait), à la régulation des produits de large consommation, et enfin au soutiens à la

La politique publique agricole affichée en 2008 va être consolidée par une série de mesures structurantes mises en œuvre lors du plan quinquennal 2010-2014. Ces mesures visent l'intensification et le développement de filières de production dites stratégiques (céréales, pomme de terre, lait), le renforcement des actions de mise en valeur des terres, la diffusion des techniques d'irrigation économes en eau, la lutte contre la désertification et la protection des ressources naturelles, et enfin le renforcement des capacités humaines et techniques du secteur.

Parallèlement, une politique de prix garantis a été arrêtée par l'Administration agricole. Les prix garantis pour les céréales ont été fixés en 2009 à des niveaux supérieurs au cours mondiaux. Les prix à la production des blés durs sont fixés, compte tenu de la dépréciation du dinar algérien ces 10 dernières années, sont fixés à 380 USD/ la tonne pour le blé dur, à 290 USD/la tonne pour le blé tendre et à près de 210 USD/la tonne pour l'orge. Il existe aussi d'autres mesures d'appui à la filière céréales : soutien des prix aux intrants, aux machines, au crédit et à l'irrigation d'appoint. Les produits céréaliers sont cédés aux transformateurs (semouleries et minoteries) à des prix inférieurs aux prix de cession des producteurs.

Les produits agricoles de large consommation (pomme de terre, ail, oignon, viandes) bénéficient du système de régulation des produits agricole de large consommation (SYRPALAC) mis en place au cours de l'année 2008²².

-

²²-L'Etat rachète aux producteurs à des prix incitatifs les productions dans les périodes de hausse de l'offre et de chute des prix, paie le stockage au secteur privé qui a bénéficié dans le cadre de Plan National de Développement Agricole 2001-2008 de subventions pour installer des chambres froides dans le pays. Le secteur privé est invité à libérer ces productions en stock dans les conjonctures de hausse des prix et de raréfaction de l'offre sur les marchés.

Le plan quinquennal 2015-2019 est décliné pour le secteur agricole sous l'expression de « Plan Felaha 2019 ». Le « Plan Felaha 2019 » affiche clairement l'objectif de création de modèles d'exploitations intégrées fondé sur un système productif intensif disposant de capacités de stockage, de transformation et de valorisation des produits agricoles. Il prévoit la création de 350 fermes intégrées de grande dimension avec des concessions de terres qui portent aujourd'hui sur des dizaines de milliers d'ha. En 2016, 350 000 ha ont ainsi été attribués dans le cadre de la mise en valeur, dont 200 000 ha ont été validés par la Cellule centrale du MADRP au profit de 1 266 investisseurs (céréales, lait, élevage ovin et arboriculture); 650 000 ha sont en cours d'étude et 35 projets de grandes fermes laitières ont été mis en place. Le partenariat privé/public est fortement encouragé, et des actifs des fermes pilotes gérées par l'autorité publique sont transférés aux investisseurs privés. L'une des concessions les plus importantes du pays (37 000 ha) a été accordée à un investisseur privé algérien associé à un partenaire américain.

5.1. L'évolution des principales productions nationales de céréales :

Les céréales et leurs dérivées constituent l'alimentation de base dans beaucoup de pays en développement, particulièrement dans les pays maghrébins. La filière céréalière constitue une des principales filières de la production agricole en Algérie.

Les céréales occupent le tiers de la SAU²³. Le blé dur est la céréale la plus représentée devant l'orge et le blé tendre. La production varie fortement en fonction de la pluviométrie. La production moyenne sue les 4 campagnes agricoles allant de 2007/2008 à 2010/2011 a été de 36,3 millions de quintaux. A l'issue de la compagne moisson-battage 2017/2018, la production nationale céréalière a atteint 60,5 millions de quintaux, contre 34,7 millions de quintaux enregistré durant la compagne 2015/2017²⁴.

5.2. Evolution de la production des céréales (2000-20018) :

Durant les deux périodes 2000-2009 et 2010-2017, la superficie des céréales occupe en moyenne annuelle 40 % de la superficie agricole utile (SAU).

-

²³-« ONS : Office National des statistiques », sur www.ons.dz

²⁴-https://www.elwatan.com/edition/economie/céréales-lalgerie-a-produit-plus-de-60-millions-de-quintaux-01-09-2018

La superficie ensemencée en céréales durant la décennie 2000-2009 est évaluée à 3 200 930ha, desquelles, le blé dur et l'orge occupent la majore partie de cette superficie avec 74 % de la sole céréalière totale.

Durant la période 2010-2017, cette superficie a atteint en moyenne 3 385 560 ha, en évolution de 6 % par rapport à la période précédente (2000-2009).

La production réalisée des céréales au cours de la période 2010-2017 est estimé à 41,2 Millions de quintaux en moyenne, soit un accroissement de 26 % par rapport à la décennie 2000-2009 ou la production est estimée en moyenne à 32,6 Millions de quintaux.

La production est constituée essentiellement du blé dur et de l'orge, qui représente respectivement 51 % et 29 % de l'ensemble des productions de céréales en moyenne 2010-2017.

Les performances réalisées par la filière céréale sont réelles. Cette culture est pratiquée par plus de 700 000 exploitants agricoles (plus de la moitié des exploitations que compte le pays) et occupe une superficie moyenne de plus de 3 millions d'ha (80 % de la superficie agricole utile si l'on ajoute la jachère qui lui est associée). Selon les statistiques nationales, la production céréalière serait passée d'une moyenne de 3 millions de tonnes sur la période 2005-2008 à un peu plus de 4,5 millions de tonnes sur la période 2009-2018.

La production céréalière a enregistré un record au cours de la campagne agricole 2017/2018, récoltant 6,1 millions de tonnes.

6. les principaux déterminants de la production agricole :

✓ Le développement de la zone agricole :

La terre est le agricole, principale production du processus de production, par conséquence, le processus de sécurisation de la nourriture pour des millions des résidents décorés, cette ressource a pris de l'importance au cours du dernier quart du derniersiècle, et le premier quart du XXIe siècle , en raison de l'incapacité des terres agricole disponibles à fournir une nourriture suffisante à la population dans de nombreux pays du monde en développement et différentes régions²⁵, L'Algérie , comme d'autre pays , cherche à étendre sa superficie agricole.

²⁵ -Mahmoud al ACHREME, le développement agricole durable-monde d'acteur, centre d'études sur l'unité arabe, Beyrouth 2007 page 175

✓ Le développement de l'emploi dans le secteur agricole :

L'agriculture dans les pays en développement en particulier le monde arabe, se caractérisée par une abondance de main-d'œuvre non qualifiée et un déficit important de compétence et d'expertise, dans certains pays arabes, le pourcentage de travailleurs non qualifiés dépasse 75 pour cent de la population active totale

✓ La production agricole :

La valeur de la production agricole est passée de 500 milliards de dinars en 2011²⁶ à 2721 en 2014²⁷, soit une augmentation de 452,2 pour cent (bien entendu, cette augmentation n'est pas nette car elle inclut le taux d'inflation sur la mémé période.)

Le taux de croissance de la productivité totale des facteurs, qui est passé de 1,6 %/an sur la période 1991/2000 à 6,6 %/an sur la période 2008-2013, a été globalement plus élevé que les pays voisins. Il en est de même pour le taux de croissance de la production qui a été multiplié par trois, passant de 2,9 %/an à 9, 2%/an. Sur la même période, la productivité par travailleur agricole est passée de 1 334 USD à 2 541 USD, soit un accroissement de près de 100 %. Entre ces deux dates, la productivité de la terre a plus que doublée, passant de 94 USD/ha à 208 USD/ha et des niveaux de productivité de la terre et du travail de 1990 à 2013).

La productivité totale des facteurs s'est améliorée par l'usage des intrants, la mécanisation, la mise en valeur des terres par l'irrigation, l'introduction de semences améliorées, par la mise à niveau d'exploitations agricoles et l'entrée dans le secteur agricole de nouvelles compétences - investisseurs privés et jeunes entrepreneurs.

7. Effet de la variation des prix agricoles :

L'augmentation du prix d'un produit agricole a un double effet :

²⁶ - La voie du renouveau agricole et rural- réalité et perspectives 2012 P 20

²⁷-Renouveau_Agricole_03_05_2015. www.madr.dz. 01/09/2015.

¹⁹http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_

⁰⁶_2016/Objectifs_de_developpement_des_filieres_strategiques_de_1_Agric ulture.pdf 12/01/2018

²⁰http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_

⁰⁶_2016/PLAN_D_ACTION_FELAHA_2019.pdf 12/01/2018

 $²¹ http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_06_2016/Poles_agricoles.pdf$

^{12/01/2018 22}http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_

⁰⁶_2016/PLAN_D_ACTION_FELAHA_2019.pdf 12/01/2018

- L'effet rentabilité : si un produit agricole est plus rentable qu'un autre, il peut y avoir un déplacement de la production ; (abandonner la production de produits moins rentables au profit du produit le plus rentable).
- L'effet revenu : si le prix d'une récolte augmente, la capacité financière de l'agriculteur augmente, par contre, si le prix diminue il peut y avoir comme effet une diminution de sa capacité financière et de ses liquidités actuelles ce qui justifie une réduction future de son activité de l'année suivante.

8. les risques et la maitrise de la production agricole :

La maitrise de la production agricole est un problème pour presque tous les gouvernements du monde. Dans les payé développée; au cours des années récentes, l'accumulation d'excédents qui représente des fractions appréciable des production annuelles et finalement financée par des dépenses budgétaires dont le total impressionnant masque le montant encore plus impressionnant des transferts liés à l'existence de prix excessif. Dans les pays sous-développés; au contraire, la production agricole ne parvient pas à suivre la montée des besoins engendrés par la croissance démographique. Le spectre de la famine est évoqué par les médias à intervalle réguliers, et il arrive bien trop fréquemment que les craintes ainsi exprimées se concrétisent cruellement²⁸.

8..1. Les différentes politiques de soutien de prix à la production et à la semence

Les politiques de prix des produits agricoles et de subventions à la production agricole ont connu trois périodes bien distinctes. La première, jusqu'en 1988, est caractérisée par le soutien des prix des équipements et intrants de l'agriculture et par l'absence de subventions aux produits agricoles. La deuxième, depuis 1988, voit disparaître les subventions aux intrants et apparaître les subventions aux produits agricoles. La troisième, depuis 1995-1996, voit la suppression quasi générale des subventions, qu'elles soient allouées pour les équipements et les intrants ou pour les produits agricoles. Cette dernière période est caractérisée par des subventions spécifiques à certains investissements. Ainsi, a été mis en place, en 1995, un système de subventions pour les investissements des agriculteurs en matière de production comme en matière de prix à la consommation, les décideurs optent

_

 $^{^{28}}$ -JEAN-MARC BOUSSARD REVUE FRANCAISE D'ECONOMIE ANNEE 1988

pour subventionner les produits désirés et non plus les intrants qui, eux, peuvent être utilisés aussi pour la production de produits non prioritaires.

8.2. Les subventions aux produits alimentaires de consommation :

Ces subventions maintiennent la sécurité alimentaire de très nombreux ménages de condition modeste tout en contribuant à la stabilité sociale et politique du pays.

Ainsi, une enveloppe annuelle moyenne de près de 130 milliards de dinars est allouée aux offices interprofessionnels des céréales et du lait qui sont chargés de la mission de régulation de ces produits. Pour les sucres et huiles la compensation est gérée à travers un dispositif associant les producteurs, le Ministère du commerce et celui des finances.

La volatilité des prix des produits agricoles sur les marchés internationaux a incité l'Algérie à mettre en place, au cours de la décennie 2000, des mécanismes de subventions budgétisées pour le pain et la semoule, subventions élargies aux sucres et aux huiles à partir de 2011. Le différentiel entre les prix internationaux et les prix fixés aux consommateurs sont pris en charge par le contribuable. L'évolution au cours des 3 dernières décennies des prix du pain, de la semoule et du lait, qui constituent les principales sources de calories et de protéines dans la formation de la ration alimentaire moyenne du consommateur algérien, est présentée en Annexe 13. Les prix de ces produits sont largement subventionnés, et compte tenu des taux d'inflation et de la dépréciation du dinar algérien, les biens alimentaires de base n'ont pas connu d'augmentation à prix constants sur ces trente dernières années. Le prix du pain à 8 DA la baguette, de même que le système de LPS (lait pasteurisé en sachets) à prix fixe administré (25 dinars algériens/l en 2017), répondent à l'orientation historique d'aides aux ménages les plus nécessiteux, avec la fourniture d'une calorie ou d'une protéine animale « bon marché ».²⁹

8.3. Les aides de la production alimentaire de base :

Les productions de céréales font l'objet d'une politique des prix à l'achat par l'Office National Interprofessionnel des Céréales (OAIC). Les blés durs (BD) sont achetés au producteur à 45 000 DA la tonne et les blés tendres à 35 000 DA. Les produits céréaliers sont par ailleurs cédés aux transformateurs et aux minotiers à des prix inférieurs aux prix d'achat aux producteurs. Les aides accordés au lait comprennent des primes incitatives à la

production de lait cru, à la collecte, à la livraison aux laiteries et à son intégration dans la production du lait pasteurisé³⁰. Ces primes sont accordées à travers l'Office National Interprofessionnel du Lait (ONIL) grâce à des conventions avec les laiteries : 12 DA/ litre pour les producteurs de lait cru, 5 DA/ litre pour les collecteurs et 4 DA/litre pour les laiteries pour l'intégration du lait cru dans le lait pasteurisé. Ce système qui a été initialement mis en place à titre transitoire est devenu pérenne et structurel³¹.

Tableau N°03: compensation affectant au produit alimentaire de 2011 à 2017

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
produit alimentaire		3,200	2,610	998	451	982	1,470

Source: CREAD (2018); (Milliard de dollar).

Si les transferts sociaux ont représenté avec 22,7 milliards de dollars 13,6 % du PIB en 2015, les subventions qui ont été consacré aux biens alimentaires se sont élevées à 451 milliards de DA, soit moins de 0,5 % du PIB³². Les sommes destinées à ces compensations dépendent des évolutions des cours internationaux des blés et des produits laitiers. Ceux-ci ont été particulièrement déprimés en 2015, mais ont par contre enregistré une hausse sensible en 2016 (pour le lait) et en 2017 pour les blés.

CONCLUSION:

L'agriculture est un secteur de production important dans une économie et sa participation au développement est majeure, car en plus d'assurer la sécurité alimentaire, elle crée des revenus et des emplois de travail et participe à l'équilibre de la balance commerciale.

²⁹ DSA: la direction des services agricoles de TIARET.

³⁰-A l'automne 2010, les laiteries qui ne travaillaient qu'avec du lait cru ont vu la prime d'intégration augmenter de 4 dinars à 7,50 DA. En août 2015 ces primes ont été relevées. Le relèvement du prix de référence du litre de lait cru de vache a été fixé à 50 dinars, à savoir 36 dinars le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 dinars de subvention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant

³¹- Environ 170 000 T de poudres (de lait écrémé ou entier) importées par l'ONIL sont rétrocédées en 2017 à prix fixe à certains opérateurs public (GIPLAIT) et privés et donc subventionnées ; ces tonnages destinés en principe exclusivement à la fabrication de LPS couvrent 30 % des besoins des ménages.

³²-Notons que les montants de ces compensations dépendent des évolutions des cours internationaux des blés et des produits laitiers. Ceux-ci ont été particulièrement déprimés en 2015 mais ils ont enregistré une hausse sensible en 2016 (pour le lait) et en 2017 pour les blés.

Les méthodes et techniques de production agricole ont connu beaucoup de progrès dans le 20ème siècle, l'unité de production d'aujourd'hui est dotée de moyens biologiques mécaniques et techniques qu'ils lui permettent d'augmenter sa productivité par hectare et par travailleur.

Dans une unité de production agricole, l'agriculteur assure la production par la mise en œuvre de combinaisons optimales de trois types de facteurs de production qui présentent des rigidités très liées à la nature et à l'environnement de l'exploitation,

En plus des décisions qui relèvent de la production, l'agriculteur doit avoir des qualifications diverses lui permettant de prendre les risques qui peuvent se présenter sur le marché et pouvoir produire sous un ensemble de contraintes liées à la performance de son entreprise à la nature de sa production, et aux conditions naturelles et environnementales qu'ils entourent.

.

Chapitre II

Evolution de la production semencière de céréales en Algérie

INTRODUCTION:

La filière céréales et dérivés à une place importante de l'agro-alimentaire de notre pays. Importance qui aboutir, a la première place qu'occupent les céréales et leurs dérivés en second place dans l'alimentation humaine, notamment la semoule (couscous et pâtes) et la farine (pain), comme dans l'alimentation animale (sons et farines basses).

Depuis l'indépendance, la production des céréales en Algérie présente une caractéristique fondamentale à travers l'extrême variabilité du volume des récoltes. Cette particularité nous montre la maitrise insuffisante de cette culture et de l'indice des aléas climatiques. Cette production est conduite en extensif et elle est à caractère essentiellement pluvial.

La demande en blé en Algérie est couverte, en partie par la production nationale qui oscille, selon les campagnes (fonction essentiellement, de la pluviométrie), entre 0,9 et 4,9 millions de tonnes. Le reste est satisfait par les importations

1. Production agricole:

Les céréales occupent environ 2,9 millions d'ha (moyenne 2000-2012), soit près de 35% des terres arables (23% en moyenne 2009-2011, mais avec des écarts importants : 14% en 2000, 42% en 2009, du fait de la pratique de la jachère). Leurs production est pluviale (moins de 3% en irrigué) et majoritairement localisée en zone humide et subhumide, dans le nord du pays. Les céréales concernent environ 590 000 producteurs. En Algérie, les exploitants agricoles sont majoritairement petits avec 717 000 exploitations de moins de 10 ha, soit 70% et 230 000 entre 10 et 50 ha, soit 23%. Les grands agriculteurs (20 000 soit 2%) occupent prés de quart de la SAU. En peut estimer que la moitié de la production des céréales en Algérie est réalisée par des exploitations de taille modeste (moins de 50 ha).

La production moyenne de céréales (2008-2012), qui a légèrement dépassé **32** millions de quintaux selon la FAO, se répartir de la façon suivante :

- Blé, **19** millions de q (**60%**)
- Orge, **13** millions de q (**40%**)

La production de blé se répartit entre blé dur (**70%** en 2012) et blé tendre (**30%**), avec une importante variabilité interannuelle. Le blé dur reste ainsi la céréale prépondérante en Algérie. Généralement bien adapté aux conditions locales, sa production progresse au même rythme, que celle du blé tendre (+**47%** entre les moyennes quinquennales 2000-2004 et 2008-2012), contre +**84%** pour l'orge, qui reste plus importante que le blé tendre, à plus de **13** millions de quintaux en **2008-2012**, contre 8 pour le blé tendre et **19** pour le blé dur. ³³

1.1. Caractéristiques de semence céréalière en Algérie :

Il a été plusieurs fois rappelé, qu'il s'agit dans ce domaine des semences une guerre inhabituelle ce dépassement est apparent.

Pour mieux dévoilé la problématique vécue par notre agriculture : 98% des semences potagères et fourragères sont actuellement importées. Les taux de satisfaction de nos besoins par la production nationale, il faut mettre en évidence, les entraves pour dépasser cette situation ; les difficultés causés par ce programme d'irrigation des semences de première génération de céréale afin de mettre en considération les aléas climatiques.

1.2. Niveau de production de semence en Algérie :

Les semences des blés sont désormais produites totalement en Algérie, a révélé le directeur générale de l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Mohamed BELABDI.

« Pour les semences, je peux déclarer officiellement que la bataille est gagnée : les semences des blés sont produites totalement en Algérie », a-t-il affirmé sur les ondes de la Radio nationale. En conséquence, a-t-il poursuivi, l'Algérie n'importera plus les semences des céréales.

Il a aussi signé une création d'une nouvelle société mixte avec des partenaires français pour objectif de renforcer le potentiel génétique en Algérie.

Cette société a indiqué un objectif supplémentaire d'introduire des nouvelles variétés de semence françaises pour contenter les besoins des agriculteurs qui nécessitent un matériel génétique plus compétitif afin d'améliorer les rendements.

-

³³ Jean-Louis Ration, El Hassan BENABDERRAZIK. Mai 2014. « Céréales et oléo -protéagineux au Maghreb pour un Co-développement de filière territorialisées ». Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen « IPEMED ». p05.

Pour la compagne 2017-2018, la production céréalière a avancé qui avait enregistré un volume de 34,8 millions de quintaux.

Selon lui, les céréaliculteurs ont utilisé, davantage d'engrais et de semences traitées et conditionnées et ont respecté les dates de semis³⁴.

2. Méthode d'estimation de la production de semence en Algérie :

2.1. Production de semences en Algérie :

Malgré les nombreux efforts que fournis l'Algérie pour répondre à sa demande interne en blé il reste que celle-ci est toujours insuffisante, le recours à l'importation est alors plus que nécessaire

2.2. Superficie consacrée à la production de semence en Algérie :

L'Algérie est un pays essentiellement désertique dont l'agriculture n'occupe qu'une très faible part de la superficie : selon les chiffres officiels, la superficie agricole utile (8,1 millions d'ha) ne représente en effet que 3,4 % de la superficie totale du pays ; la production des céréales, jachère comprise, occupe environ 80% de la superficie agricole utile (SAU) du pays,

La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3,5 millions d'ha. Les superficies annuellement récoltées représentent 63% des emblavures. Elle apparait donc comme une spéculation dominante.

La céréaliculture, d'une manière générale, est pratiquée dans la moitié des exploitations agricoles, qui sont au nombre de **588 621** en **2001**. Il est aussi possible de préciser les limites des zones géographiques où la céréaliculture domine. A cet effet, on distingue trois zones céréalières en fonction des qualités de pluie reçues au cours de l'année et des quantités de céréales produites :

-Une zone à haute potentialités (**Z1**): on y trouve une pluviométrie supérieure à **500** mm/an, avec des rendements moyens de **20**qx/ha (plaines de l'algérois et Mitidja, vallées de la Soummam...). Cette zone couvre une SAU de **400 000** ha dont moins de **20%** sont consacrés aux céréales.

24

³⁴ABDELKADER DJERMOUN. (2009). « Article scientifique sur la production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques ». Université de HASSIBA BENBOUALI de CHLEF ». CHLEF .p 06.

-Une zone à moyennes potentialités (Z2) : caractérisée par une pluviométrie comprise entre **400** et **500** mm/an, mais sujettes à des crises climatiques élevées, les rendements peuvent varier de 5 à **15**qx/ha (coteaux de Tlemcen, vallées du Chélif, massif de Médéa...). La zone englobe une SAU de **1600 000** ha dont moins de la moitié est réservée aux céréales.

-Une zone à basse potentialité (Z3) : caractérisée par un climat semi-aride et située dans les hauts plateaux de l'Est et de l'Ouest et dans le sud du Massif des Aurès. LA Recensement générale agricole 2001. ³⁵

2.3. Rendements de la production de semence en Algérie :

Les rendements réalisés sur le terrain de notre pays restent des taux de rendement très faibles en comparaison avec les rendements de production des pays mieux développés que nous, dont la moyenne annuelle dépasse les **50** qx/ha, ce rendement de niveau très baisse a fait ouverture des enquêtes qui ont montré que le domaine des semences en Algérie manque une vision à l'avenir pour appliquer des techniques simples qui minimisent les risques de cette culture de semence. Cette adoption du système de production extensif (simplification volontaire des itinéraires techniques) se répercute négativement sur le niveau des rendements même lorsque les conditions climatiques sont favorables et les Pluit sont abondamment. ³⁶

3. Mécanismes d'incitation à la production des semences :

3.1. Financement des producteurs par crédit (RFIG) :

✓ Crédit RFIG:

Est un crédit de compagne bonifié, octroyer par la BADR, englobe le crédit de compagne et le crédit fédératif. Les bénéficiaires de ce crédit sont les agriculteurs et les éleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives, groupement, association, ou fédération.

Est un crédit initialement conçu pour les céréalicultures, puis élargi dans une seconde étape à d'autres filières agricoles. Il a été lancé dans le sillage de la loi de finance complémentaire pour l'année 2008, afin d'appuyer le renouveau de l'économie agricole et rural.

³⁵ AISSA H, HABAT KH. Mm ZOUBEIDI. (2013-2014). « L'impact des politiques agricoles sur l'offre en céréales et sur les revenus des agriculteurs en Algérie ». Université IBN KHALDOUN DE TIARET, mémoire de fin d'étude. TIARET. P

³⁶ BOURIHANE D, MEKKAOUI. Z. Mm MECHERI KH. « Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon 1990- 2009 ». (2012-2013). Université ABDERAHMANE MIRA de BEJAIA. p 39.

3.1.2. Caractéristiques du crédit RFIG:

C'est un crédit d'une durée de 02 années. La couverture totale des charges d'intérêts est prise en charge par le ministère de l'agriculture et du développement rural et de la pêche.

Est un crédit d'exploitation totalement bonifié par l'Etat destiné au financement des agriculteurs et éleveurs activant à titre individuel, organisés en coopératives ou en groupements économiques.

Tout bénéficiaire du crédit RFIG qui rembourse entre 6 et 24 mois ouvre droit, à la prise en charge de la totalité des intérêts par le MADRP et à un autre crédit de même nature pour la période suivante.³⁷

3.1.3.Domaine couverts par le crédit RFIG:

✓ Crédit d'exploitation :

Sont des crédits à court terme (quelques mois maximum), accordés habituellement par des banques ou des fournisseurs aux entreprises permettant de financer des actifs circulants dits aussi valeurs d'exploitation (stock, travaux en cours, créances sur clients...) non couverts par le fonds de roulement.

Il a pour objectif d'aider les agriculteurs à gérer leurs problèmes de trésorerie.

✓ Crédit de compagne :

- Acquisition d'intrants nécessaires à l'activité des exploitations agricoles (semences, plants, engrais, produits phytosanitaires...)
- Acquisition d'aliments pour les animaux d'élevage des moyens d'abreuvement et de produits médicamenteux vétérinaires.
- Acquisition de produits agricoles à entreposer dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation.
- Travaux culturaux, moisson-battage.

_

³⁷ FATHI L. HAMRANI H. (2015-2016). «Le financement du secteur agricole par les nouveaux crédits R'FIG et ETTAHADI au sein de la BADR de Tizi-Ouzou Agence N° 580». Faculté des sciences économiques, commerciales, et des sciences de gestion. Mémoire de master en science économique. TIZI-OUZOU. p 86, 87,88.

✓ Crédit fédératif :

Le crédit fédératif s'adresse aux opérateurs intégrateurs, aux coopératives et groupements intervenant dans les activités suivantes :

- Transformation de la tomate industrielle;
- Production de lait;
- Production de céréales ;
- Production de semences de pomme de terre ;
- Unités de fabrication de pâtes alimentaires ;
- Conditionnement et exportation des dattes ;
- Production d'olive de table et d'huile d'olive ;
- Production de miel;
- Création d'unités d'élevage et centre d'engraissement³⁸

3.2. Subvention de prix de semence :

On entend par le prix à la production ; le prix payé par l'OAIC aux agriculteurs lors de la collecte des récoltes de blé à la fin de compagne, ce prix exercé par l'OAIC est un prix subventionné par l'État dans le but d'encourager les agriculteurs à produire du blé en les protégeant des risques du marché.

Le soutien des prix à la production ne commence qu'en 1988. Un décret est alors promulgué prévoyant des primes d'incitation à la production des céréales et réglementant les différentes relations entre les opérateurs. Ces primes et cette réglementation sont prévues pour une période relativement longue afin de permettre aux producteurs de planifier leurs productions.

Le soutien des prix à la production prend donc la forme d'une prime incitative en sus du prix à la production, prime payée producteur par l'acheteur de ses produits et reversée à ce dernier par le Fonds de Compensation. Le montant de la prime est le plus important en termes relatifs pour le blé dur dont le prix sur le marché mondial est élevé et dont l'Algérie est grosse importatrice³⁹.

³⁸DJOUADI CH. BENATMANE Z. (2016-2017). « Le financement agricole en Algérie et son effet sur les importations : procédure d'un financement dispositif CVAC ». Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Mémoire de fin de cycle. BEJAIA. P31.

³⁹ BEDRANI.S, BOUKHARI.N, DJENAN.A, (1997). « Elément d'analyse des politiques de prix, de subvention et de la fiscalité sur l'agriculture en Algérie ». Etudes nationales, MONTPELLIER : CIHEAM. P 127.

3.3. Avantages et aides aux agriculteurs :

Outre le fait que les agriculteurs ne paient quasiment pas d'impôts, ni sur le revenu, ni sur la production, ils bénéficient d'un certain nombre d'exemptions fiscales. Ainsi, ils sont exemptés:

- ➤ de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour leur habitation (à condition qu'elle soit unique) et pour tous leurs bâtiments d'exploitation.
- ➤ de la taxe d'enregistrement pour les actes d'échange portant sur les terres agricoles ou à vocation agricole et pour les actes de cession entre Co-indivisaires portant sur les terres agricoles ou à vocation agricole.⁴⁰

3.4. Soutien aux multiplicateurs et producteurs des semences et plants :

Vu la loi n° 05-03 du 03 février 2005 relative aux semences et plants et à la protection des productions végétales ; l'Etat a mise a la disposition des agriculteurs qui rentraient dans le programme de l'intensification des productions de céréales dont le but est :

- l'amélioration de la production.
- L'amélioration du rendement.
- L'irrigation d'appoint sur une grande surface.
- L'intégration de la filière.

Etat valorise du différentiel sur ventes de semences de céréales

<u>Tableau N°04</u>: Campagne labour- semailles 2018-2019

Espèces	Catégories	Prix de session des semences DA/QX	Différentiel DA/QX
Blé dur	G1/G3	5400,00	1200,00
	G4	5100,00	1200,00
	R1	4800,00	1200,00
	R2/R3	4500,00	1200,00
Blé tendre	G1/G3	4250,00	1250,00
	G4	4000,00	1250,00
	R1	3750,00	1250,00
	R2/R3	3500,00	1250,00

Source: coopérative des céréales et des légumes secs. MAHDIA-TIARET. (2018-2019).

⁴⁰BEDRANI.S, BOUKHARI.N, DJENAN.A, (1997). « Elément d'analyse des politiques de prix, de subvention et de la fiscalité sur l'agriculture en Algérie ». Etudes nationales, MONTPELLIER : CIHEAM. P138.

- Le crédit sans intérêt pour l'acquisition des intrants (RFIG).
- Le service du guichet unique pour l'acquisition des intrants aux CCLS.
- Un soutien de 20% du prix de vente des engrais.
- ➤ Un soutien de 25 à 40% pour l'acquisition du matériel agricole (leasing).
- Un soutien de 60% pour la rénovation des moissonneuses-batteuses.
- ➤ Un soutien de **30%** pour la mobilisation de l'eau d'irrigation d'appoint. ⁴¹

4. Gouvernance de la filière blé en Algérie :

On désigne par la gouvernance la manière dont le pouvoir de décision est structuré et exercé dans une organisation, qu'elle soit autonome, ou multi-agent.

Les autorités de notre pays dès l'indépendance ont mis en place, une méthode de planification centrale de la filière blé et que le ministre de l'agriculture assure ces décisions mais sous la pression des institutions intergouvernementales (FMI) à la fin des années 1980. Cette gestion est passée à un control Ministériel dont la régulation entre l'État et marché libre est devenu mixte (libéralisation).

L'OAIC en avait le monopole jusqu'en 1995, ce qui concerne l'importation et la commercialisation mais le secteur privé à rentrer aux négociations par un développement rapide et une activité importante surtout lorsque les prix sont bas est devenus favorables en son faveur.

La libéralisation de la filière des céréalières et le développement rapide du secteur privé a induit à des conséquences dont les plus remarquables sont :

- La multiplication de centres de décision et l'absence d'une structure de coordination en dehors du marché;
- La surcapacité de production liée aux investissements massifs des entrepreneurs privés ;
- ➤ Une plus forte dépendance des importations de blé
- Des meuniers et des importateurs peu compétents et/ou mal équipés, ce qui induit à une faible qualité des produits ;

⁴¹ AISSA, H. HABAT KH. Mm ZOUBEIDI, (2012-2013). « L'impact des politiques agricoles sur l'offre en céréales et sur les revenus des agriculteurs en Algérie ». Université IBN KHALDOUN. Mémoire de fin d'étude, TIARET. P 76.

Absence de la libre fixation du prix par les opérateurs privés, ce qui les fait tourner vers les produits non administrés (pâtes et biscuits) et laissent entière la question de la régulation du marché des produits de première nécessité⁴².

5. Nouvelle organisation de la filière blé en Algérie :

5.1. Efforts de développement et performance de la céréaliculture :

5.1.1. Intensification:

Dans les pratiques culturales en a remarqué des changements comme l'utilisation des engrais chimiques et les produits phytosanitaires, les schémas techniques sont les résultats des orientations du plan triennal.

En parallèle, le secteur privé a aussi pour suivi une céréaliculture extensive, mais la production n'est pas évoluée a l'événement de la révolution agraire, l'agriculture moderne n'a pris une signification pour les céréales qu'a partir de l'année (1970-1973), les premiers plan quadriennal, le second plan quadriennal (1974-1977) a confirmée l'intensification agricole. Les perspectives en matière d'intensification sont réaffirmées par la charte nationale.

6. Présentation de l'OAIC et son rôle dans la production de semence:

6.1. Aperçu historique et création de l'OAIC:

Dans le souci d'assurer l'alimentation de base de la population et d'assurer aussi une certaine stabilité sociale, le gouvernement Algérien a décidé une semaine après l'indépendance (12-07-1962) de crier un organisme étatique chargé d'organiser et de gérer ce secteur, il s'agit l'office Algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

Ce dernier, est un établissement public a caractère administratif (EPA) sous la tutelle du Ministère de l'agriculture qui s'intéresse de la collecte, le stockage, importation, et la distribution des grains et des légumes secs, il est chargé d'assurer un équilibre entre la production nationale et les besoins de la population en céréales et en légumes secs. Avant les années 90, l'OAIC été tenu de :

⁴²BOURIHANE D, MEKKAOUI Z, Mm MECHERI KH, « Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon 1990- 2009 ». Université ABDERAHMANE MIRA de BEJAIA. P 50.

- ➤ Contrôler le mouvement des stocks et exercer une mission de régulation par l'intermédiaire des organismes stockeurs, la collecte et le stockage de la production nationale ;
- ➤ gérer pour le compte de l'Etat les mécanismes de stabilisation des prix, par la péréquation des frais de transport et le soutien des prix.

Au début de l'ère de l'économie de marché, des nouveaux défis en été apparus qui en obligé, l'OAIC d'adapter son statut juridique de décret exécutif n°97-94 du 23-03-1997 à attribuer à l'OAIC un nouveau statut a pour objectif de réorganiser la filière céréalière et de mettre l' office face aux nouvelles contraintes des mécanismes de l'économie de marché, notamment avec l'entré enjeux des opérateurs privés pour assurer les besoins du marché mondiales.

L'OAIC achète des quantités considérables de blé et de céréale supplémentaire sur différent cites mondiales ce comportement d'une véritable centrale public d'achat lui permet de gérer l'ensemble des accords passé entre l'Algérie et les pays exportateurs.

6.2. Organisation de l'OAIC:

A la faveur du changement de son statut juridique, et tenant compte de la nature de ses missions, l'Office comprend, sous l'autorité du directeur général :

- Au niveau central : organisation des structures, des directions et des cellules ;
- Au niveau régional : A l'échelle régionale, il existe le réseau coopératif (C.C.L.S et U.C.A) qui regroupe 48 coopératives et qui couvre l'ensemble du territoire national ainsi que l'Inspection Générale de l'Office et les Directions des Services Régionaux (D.S.R).

6.3. Rôles et activités de l'OAIC :

Les missions assignées à l'Office sont les suivantes :

- Veiller à la disponibilité permanente et suffisante des céréales et de ses dérivés en tout point du territoire national.
- Réaliser le programme national d'importation de céréales dans les meilleures conditions, de coût, de qualité et de délais.

- Organiser la collecte de la production nationale des céréales et la livraison des intrants aux céréaliculteurs.
- Gérer et mettre en œuvre pour le compte de l'Etat l'ensemble des actions d'appui à la production de céréales.
- Mettre en œuvre l'ensemble des mesures tendant à assurer la péréquation des frais de transport.
- Encourager la production nationale de céréales et dérivés au moyen de mécanismes financiers et/ou d'intervention directe.

6.4. L'OAIC à pour principales activités :

- Appui à la production et au conditionnement
- Approvisionnement du marché national des céréales
- Stockage de la production céréalière nationale, des importations et des semences.
- Transport : organiser le transport le long de la filière céréales locale et à l'importation
- Régulation du marché national des céréales sur l'ensemble du territoire algérien (en termes de prix et quantités) entre production nationale et importation.
- Contrôle.⁴³

6.5. Organismes reliés à l'OAIC:

L'OAIC a subi progressivement un mécanisme de centralisation qui lui donne un pouvoir d'organisation, d'approvisionnement, de control, et de soutien de la sphère céréale ; l'OAIC c'est fondé sur les moyens des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) et des unions de coopératives agricoles (UCA). Et on dénombre :

- 41coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) : Chargées de collecter, de conditionner, de stocker, de distribuer et de commercialiser les céréales.
- 05 Unions de Coopératives Agricoles (UCA): Chargées de réceptionner les produits à partir de l'importation, de stocker et de distribuer les produits aux CCLS, ainsi que de commercialiser aux différents utilisateurs.

⁴³MOHAMMED A. Mm Fatima El HADAD. (28-Nov-2014). « Organisation de la chaine logistique dans la filière céréales en Algérie. Etat des lieux et perspectives ». Institut Agronomique méditerranéen de MONTPELLIER. Master of science. MONTPELLIER. P 25.

• Union des Coopératives des Céréales (UCC) : chargée de la logistique. Elle a pour mission de procurer à moindre coût au profit des C CLS et des UCA les matériels et les équipements, les emballages, fils, ficelles, les pièces de rechange, les produits de traitement ainsi que les intrants agricoles (engrais, désherbants, fongicides)⁴⁴.

6.6. Fonction de l'appui à la production de semence :

Afin d'avoir de la semence a un prix subventionné une superficie est mise a la disposition des agriculteurs par l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), ce dernier peut leurs fournir des machines et des outils qui ont à la disposition des UCA de la région.

L'obtention d'un appui technique et financier à la production nécessite une présentation d'un dossier au niveau de l'UCA et une étude sur la solvabilité de l'agriculteur est établie pour décéder la finance ou non de la production.

En cas de solvabilité de l'agriculteurs, un crédit est octroyé à l'UCA par la banque pour fournir l'aide que demande l'agriculteur à la fois au niveau des intrants (semences, engrais azote...etc.) ou le suivi effectué par les équipes d'ingénieurs en intervenant directement sur le terrain pour lui guider et l'orienter dans les différentes étapes de production, une fois les récoltes sont faites, l'agriculteur peut les utiliser pour sa propre consommation ou il peut les commercialiser au niveau des marchés comme il peut vendre sa production auprès de l'OAIC; ce dernier se chargera de l'achat à un prix subventionné supérieur à celui de semence ce qui permet a l'agriculteur de couvrir ses charges et dépenses⁴⁵.

Conclusion:

Depuis l'indépendance le développement agricole et agro-alimentaire en Algérie a subis plusieurs réformes vu son instabilité. Dont les bilans dressés reste très mitigés, cette instabilité a laissé penser à des nouvelles politiques de soutien caractérisées par le recentrage

⁴⁴Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, arrêté ministériel fixant l'organisation interne de l'OAIC. 12 avril 2006.

⁴⁵ BOURIHANE. D, MEKKAOUI. Z. Mm MECHERI KH. (2012-2013). « Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon 1990- 2009 ». Université ABDERAHMANE MIRA de BEJAIA. p 18.

Chapitre II Evolution de la production semencière de céréales en Algérie

sur la filière agricole et son importance et particulièrement celle de céréale; cette politiques sont caractérisées par une volonté de soutien dès le semis jusqu'à la récolte⁴⁶.

Un accroissement de consommation a été observé grâce au soutien systématique des prix des produits céréaliers, ainsi la demande des produits céréaliers a été adressée au marché mondial⁴⁷.

.

⁴⁶AISSA, H. HABAT KH. Mm ZOUBEIDI. « L'impact des politiques agricoles sur l'offre en céréales et sur les revenus des agriculteurs en Algérie, promotion 2013-2014, université IBN KHALDOUN DE TIARET ». Mémoire de fin d'étude, TIARET. P 87.

⁴⁷ ABDELKADER D. (2009). « La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques ». Université de HASSIBA BENBOUALI de CHLEF. Article scientifique. CHLEF, p 08.

Deuxième Partie

Enquête et expérimentation

Chapitre III

Présentation de la zone d'étude

2. introduction:

Connue pour être la capitale des hauts plateaux Ouest, la wilaya de Tiaret se distingue par sa position géographique privilégiée, puisqu'elle constitue d'une part, un centre de liaison important entre plusieurs wilayas et une zone de contact entre le Sud et le Nord et, d'autre part un espace hétérogène composé de :

- Une zone montagneuse au Nord;
- Des hautes plaines au Centre;
- Des étendues semi- arides au sud.

Elle d'une superficie de **20.050.05 Km** et administrativement organisée en 14 daïras et 42 communes, sa population est estimée à 988139 habitants en 2019.

1.1. Situation géographique :

Tiaret est une wilaya algérienne, située à l'ouest du pays dans la région des hauts plateaux. C'est une région à vocation agro pastorale.

Elle est limitée par les wilayas de RELIZANE et de TISSEMSILT au Nord, la wilaya d'EL BAYADH et de LAGHOUAT au sud, la wilaya de MASCARA au Nord-Ouest, la wilaya de SAIDA au Sud-Ouest et par DJELFA à l'Est. La wilaya est organisée administrativement en 42 communes et 14 dairâtes.²

2. Présentation de la zone d'étude :

Une région est d'abord un espace naturel (climat, ressource naturelles, etc.) possédant un certain nombre de contraintes et d'atouts que l'homme cherchera à fonctionnaliser pour y vivre, avant que l'Etat cherchera à organiser physiquement, administrativement, politiquement, et économiquement dans le but de l'intégrer à un territoire plus vaste qu'il pourra gérer nationalement.⁴⁸

⁻

⁴⁸ ABDELKADER SALHI, directeur de thèse :CHANTAL ASPE, transformations spatiales et dynamiques socio-environnementales de l'oasis Ouargla (Sahara algérien). Une analyse des perspectives de développement, 14-12-2017, Ecole doctorale « espaces cultures sociétés », thèse de doctorat en géographie, Aix MARSSEILLE, p 49.

2.1. Cadre physique:

2.1.2. Géomorphologie :

Elle caractérise par une géomorphologie hétérogène:

Une zone montagneuse au nord et une zone steppique au sud, l'ensemble couvre une superficie de **200 50,05** km², dont la surface agricole totale est **158 953** ha, et une surface agricole utile (SAU) de **688 752 ha**.

Elle s'éteint sur une partie de l'Atlas Tellien au nord et sur les hauts plateaux au centre et au sud. Elle se situe entre le massif de l'Ouarsenis occidentale au nord et les hauts plateaux steppiques du sud à l'Ouest.

La région de Tiaret est caractérisée par un relief varie et une altitude comprise entre **800-1200** m. ⁴⁹

2.3. Cadre climatique :

La wilaya se caractérise par un climat continental dont l'hiver est rigoureux et l'été est chaud et sec, elle reçoit 300 à 400 mm de pluies en moyenne par an.⁵⁰

2.3.1. Température :

Est l'un des éléments les plus importants pour caractériser le type de climat et déterminer son régime d'humidité. Les conditions de température varient au cours de la journée et selon l'intensité d'insolation.

2.3.2. Précipitation :

L'étude de facteur pluviométrique, sa répartition sur toute l'année et son intensité abiotique d'importance significative sur l'évolution et la répartition des espèces dans le milieu naturel.

<u>Tableau N°05</u>: Régime saisonnier des précipitations, (DSA, 2019-2020).

	Répartition saisonnière des pluies en (mm)					
Station	P (mm) annuelle	Н	Р	Е	A	type
Ain Bouchekif	301,3	117,9	90,5	20,4	72,3	HPAE
Pourcentage (%)	100	39,15	30,06	6,77	24,02	HFAE

Source DSA TIARET 2020

⁴⁹ DSA; la direction des services agricoles de Tiaret, le 16-08-2020.

⁵⁰ Présentation de la wilaya de Tiaret sur le site de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

⁵⁰ BETTAYEB Abderrahmane AZZAOUI et MOHAMED ESSALAH; étude comparative entre les propriétés physiques de base du bois de pin d'Alep et de pin maritime, 2010, Université IBN KHALDOUNE-TIARET (ALGERIE); Ingénieur d'état en agronomie, mémoire de fin d'étude, TIARET.

Diagramme pluviométrique :

On se base sur les données des précipitations et des températures mensuelles sur la même période d'observation, on peut établir le diagramme pluviométrique dont le but est de déterminer les saisons sèches et celle humides de la région étudiée.

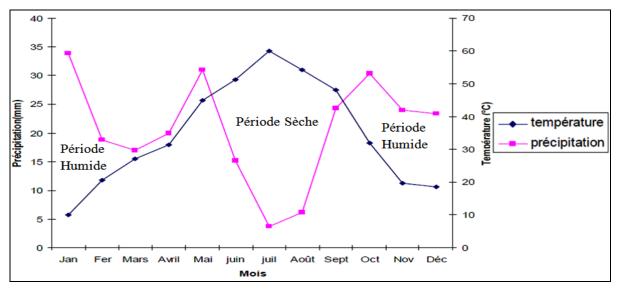


Figure N°02: Diagramme embrothermique de la région de Tiaret (2003-2015).

D'une manière générale, les précipitations sont qualifiées de rares et irréguliers. Les données enregistrées à la station météorologiques de Tiaret, montrent que les précipitations moyennes annuelles sont de 589 mm tombe chaque année, janvier est le mois le plus pluvieux 35 mm, et Mai, Juin, Juillet, Aout et Sep.

Les températures sont de type saharien, la moyenne mensuelle du mois le plus chaud est de 38°C en juillet et celle du mois le plus froid est de 05°C en janvier.

Selon le diagramme précédent, la saison sèche commence en mois Mai et se terminele mois de Sep ; la saison humide s'étale de Sep à Mars.

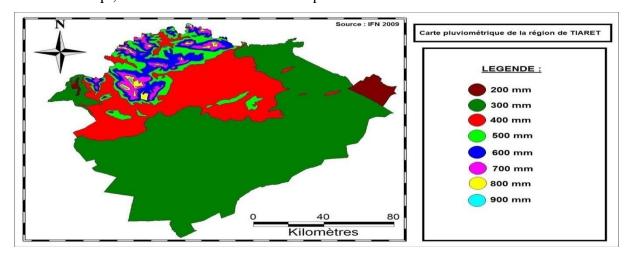


Figure N°03 : carte pluviométrique de la région de Tiaret.

⁵⁰ Présentation de la wilaya de Tiaret sur le site de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement

2.3.3. Sol:

Ils sont peu épais (moins de 20cm) et parfois laissant la place aux affleurements rocheux, ces sols portent parfois une broussaille ou un maquis très dégradé.⁵¹

E- Le climat:

La wilaya de Tiaret, il y a un climat méditerranéen. En hiver, il y a plus de précipitation qu'en été. La température annuelle moyenne en Tiaret est de 14, 7 °C.

La wilaya se trouve à 1150 m d'altitude, son climat se caractérise par deux périodes à savoir : un hiver rigoureux et un été chaud et sec avec une température moyenne de 37,2°C. Un été chaud et sec avec une température moyenne de 24°C.

F- le relief:

Au vu de son étendue, le relief de la wilaya qui est hétérogène, est matérialisé par :

- Une zone de montagne au Nord;
- Des hautes plaines au centre ;
- Des espaces arides au Sud;⁵²

3. Principaux indicateurs socio-économiques de la Wilaya « TIARET»

• Indicateurs du secteur de l'agriculture

→ Population totale (2019)	:988 139 hab;
→ Population rurale (2019)	:197 628 hab;
→ Population active (2019)	: 390 525 hab;
→ Nombre d'exploitations (2019)	: 34 833 exp;
→ Superficie Wilaya	$: 20050.05 \text{ km}^2;$
→ Surface agricole totale (2019)	: 1608 152 ha;
→ Surface agricole utile (2019)	:688 725.22 ha;
→ Superficies irriguées (2019)	: 32871 ha ;
→ Pacages et parcours (2019)	:424 976 ha.

Production de la wilaya 2019

→ Production en valeur 2019 :71 milliards de DA.

: 12 ^{éme}; → Classement national → Taux de croissance Bilan provisoire 2019 : 5.88%

→ Pourcentage par rapport à la production nationale en valeur : 3%

⁵¹ BETTAYEB Abderrahmane AZZAOUI et MOHAMED ESSALAH; étude comparative entre les propriétés physiques de base du bois de pin d'Alep et de pin maritime, 2010, Université IBN KHALDOUNE-TIARET (ALGERIE); Ingénieur d'état en agronomie, mémoire de fin d'étude, TIARET.

⁵² Article scientifique sur la population occupée dans le secteur agricole en 1998, publier le 10-12-2015 par

Mm ZOUBEIDI et GHARABI (2013) de l'Université IBN KHALDOUN de TIARET.

Classement de la Wilaya par filière

Tableau N °06: Classement national de la Wilaya de Tiaret par filière

Filières végétales et animales	Production 2019 (Qx)	Classement National 2018
Blé dur	1987900	1
Blé tendre	471600	1
Orge	1136000	1
Avoine	76200	1
céréales	3671700	1
Cultures fourragères	734282	7
Légumes secs	57800	8
Maraichage	5569892	9
Pommes de terre	2323424	7
Oignon	2724000	/
Viticulture	26000	17
Noyaux / pépins	319420	17
oléiculture	64000	31
Viandes rouges	273111	3
Viandes blanches	109368	14
Lait (1000 L)	103320	8
Œufs (1000 U)	10415	37
Miel	704	25
Laine	21018	4

Source DSA TIARET 2020

En Algérie, la wilaya de Tiaret est classé la première dans les cultures céréalières qui occupent avec la viande rouge une grande partie des filières animale et végétale.

Remarque : il y a lieu de signaler qu'en l'absence actuel de données statistiques concernant le classement national de toutes les productions et le Taux de production de wilaya / nationale, on s'est contenté des résultats de la campagne agricole 2018/2019.

4. PRESENTATION GENERALE:

4.1. Répartition des terres dans la wilaya de Tiaret

<u>Tableau N°07</u>: Répartition des terres dans la wilaya de Tiaret.

Foncier	superficie totale	Superficie agricole total	superficie agricole utile	Superficie irriguée
	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Compagne 2018- 2019	2 005 005	1 608 152	688 725	32871

Source DSA TIARET 2020

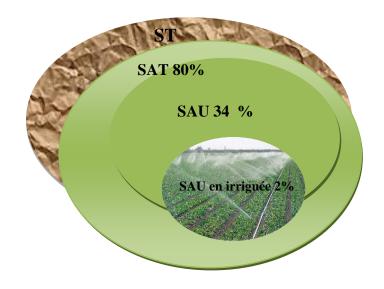


Figure N° 04 : Répartition des terres dans la wilaya de Tiaret

En remarque de tableau n°07 et la figere n°04 que la ST représente 2005005 ha et la SAT représente 1608 152 ha (80%), ensuite la SAU représente 688 725 ha (34%) et enfin la SAU en irriguée représente que 32 871ha (02%).

Nature juridique SAU:

Tableau N° 08: Répartition de la SAU par nature juridique

Nature juridique	Privé de l'etat	Terres privées
Superficie (ha)	505 286 Ha	183 439 Ha

Source DSA TIARET 2020

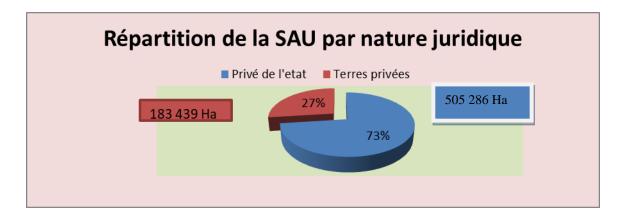


Figure N° 05: Répartition de la SAU par nature juridique

La nature juridique de la répartition de la SAU est basée essentiellement sur les terres privées de l'Etat avec 73% des terres agricoles de la wilaya, le reste sont des terres privés.

© Occupation du sol

- Viticulture, oléiculture et arboriculture: 14045ha, soit 02% de la SAU ;
- **Grandes cultures:** 369 110ha, soit 54 % de la SAU ;
- **Maraichage**.....: 13 660ha, soit 02% de la SAU ;
- **Autres (Jachère)** : 291910ha, soit 42 % de la SAU.

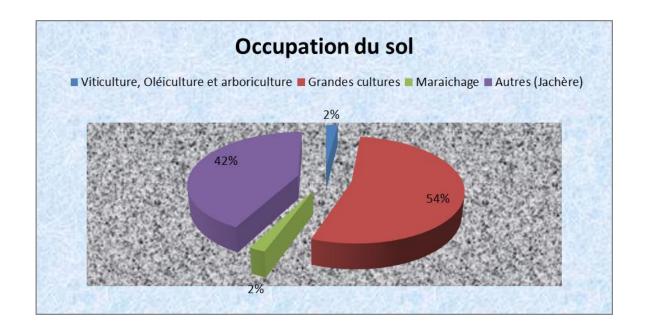


Figure N° 06: Occupation du sol

On remarque de la figure **n**° **03** que les grandes cultures, la viticulture, oléiculture et arboriculture occupent 96% du sol, les 4% restantes sont divisé entre les maraichages et les autres cultures.

108 660

325 000

200-300

150

/

Zone 2

Zone 3

Totale

Les La **Pourcentage** superficies **Zones** Caractéristiques Superficie (ha) pluviométrie (%) cultivées (mm/an)(ha) Hautement Zone 1 165 189 23 87 390 350 potentielle Moyennement 128 950

38

39

100

Tableau N°09 : Répartition de la SAU par zones agro-climatiques

Source DSA Tiaret 2020

262 228.22

270 308

688 725.22

Selon les résultats du tableau, on constate que la superficie cultivée dans les 3 zones est faible par rapport à la superficie totale par un taux de 47% malgré que le taux de la pluviométrie soit élevé dans les zones 1 et 2.

5. Ressources animales :

potentielle

Agro pastorale

6.1. Potentialités hydriques

Ressources hydriques

: Quotas d'une capacité de**19** millionm³, dont 1.5 million de m³ pour Barrage (03)

l'irrigation d'appoint des céréales.

: 4d'une capacité de 5 249 000 m³; - Petits Barrages

Périmètres DAHMOUNI 4000 ha.

- Forages : 3055 U (débit moyen total =18330 l/s);

Puits : 3130 U (débit moyen total =9390 l/s);

: 142 U (**débit moyen total = 284** l/s); Sources

: 13 U d'une capacité de 6 751 000 m³; Retenues

Réseaux

- **Goutte à goutte**: 6465 ha sur 32871 ha; soit 20 %;

Aspersion: 23180 ha sur 32871 ha; soit 70 %;

: 3226sur 32871 ha; soit 10 %. Gravitaire

Les résultats obtenus par les 03 CCLS(Tiaret, Mahdia, Frenda)de la wilaya de Tiaret, (2019) montrent que la superficie irriguée par aspersion domine la répartition avec 70%, par contre la superficie irriguée par gravitaire est de 10% seulement, tandis que le reste c'est la superficie irriguée par goute a goute avec 20%.

6. Evolution de la superficie irriguée :

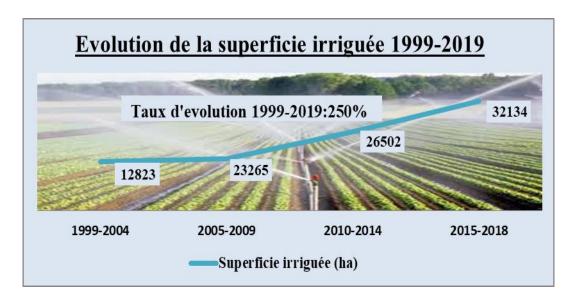
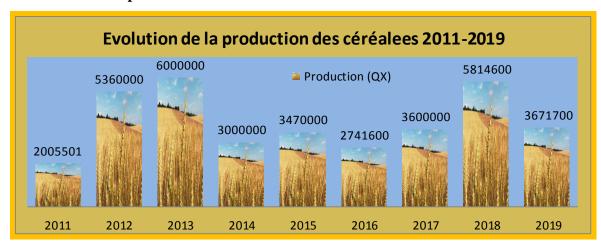


Figure N° 08: Evolution de la superficie irriguée 1999- 2019

En remarque de la figure n°08 que le taux de l'évolution de la superficie irriguée de l'année 1999-2009 est un peux faible et constant, mais apartir de l'année 2009 jisqu'en 2018 le taux de l'évolution à commencer d'augmenter rapidrment.

7- Evolution de la production céréalières 2011-2019



<u>Figure N° 09</u>: Evolution de la production des céréales 2011-2019

D'après la figure suivante on remarque que durant les années 2012-2013 et 2018 la production enréjustre des chiffres reccords par rapport à la production habituelle, qlors que durantles années restantes depuis 2011 jusqu'en 2019 la production est restée plus ou moins constante.

Evolution de la production des fourrages 2000-2019 ■ Production(QX) 2278530 1785793 1706480 1116119 906825 857774 695000 668178 2000/2004 2004/2008 2009/2014 2015 2016 2017 2018 2019

8-Evolution de la production des fourrages 2000-2019

Figure N° 10: Evolution de la production des fourrages (2000-2019)

La figure suivante s'avère que durant les années 2009/2014, 2016 et 2018 la production des fourrages enréjustré des chiffres considérabes, par contre durant les années restantes depuis 2000 jusqu'en 2019 laproduction des fourrages est imparfaite et restée constante.

Système de culture 2019/2020 :

<u>Tableau N° 11</u>: cultures pratiquées

Culture	Céréales	Fourrage	Légumes sec	Cultures maraichères	Arboriculture
Superficie (ha)	325250	41820	2040	13660	9125

Source DSA TIARET 2020

Sur les 364260 ha de céréales cultivés pour cette compagne, environ 64424.5 ha ont été endommagées soit par les facteurs naturels (sécheresse, gelée et inondation), soit parles feux d'incendie et fléaux agricoles à savoir la mérione des champs.

La superficie totale récoltée est 299835.5ha pour une production totale de 1 893 866.2Qx

Remarques

Le pourcentage de récolte par rapport à la production de céréales obtenue est estimé à 52%, dont 75% de blé dur, 51% de blé tendre et 14% d'orge (ce faible pourcentage est dû au fait que des agriculteurs éleveurs préfèrent gardésune partie de leur production comme aliment pour leurélevageet une partie comme semence pour les semis ultérieurs.

Dans le cadre du soutien quant à la fertilisation et l'engraissement l'état alloue 20 % du montant des prix de références de ces produits

9- Estimation des collectes des céréales (CCLS Tiaret)

1-COLLECTESDESCEREALES:2016

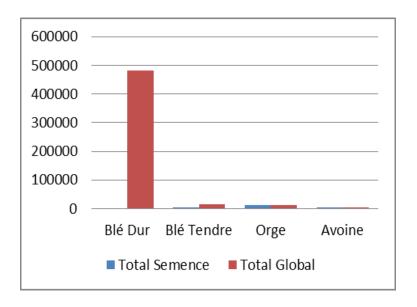


Figure N° 11 : Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2016)

2-COLLECTE DES CEREALES:2017

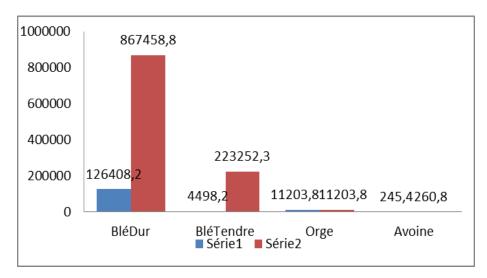
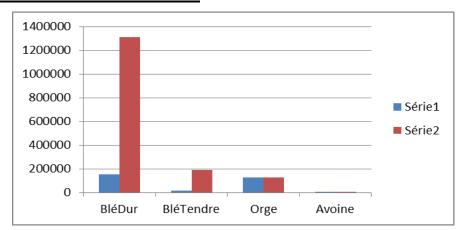


Figure N° 12 : Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2017)

3-COLLECTE DES CEREALES:2018



<u>Figure N° 13</u>: Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2018) 4-COLLECTE DES CEREALES: 2019

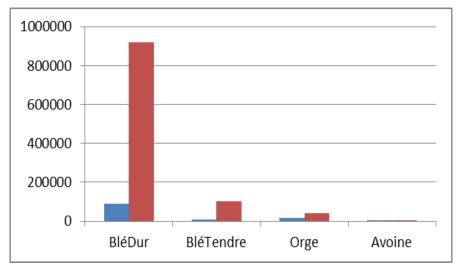


Figure N° 14: Collecte des céréales au niveau de la CCLS TIARET (2019)

D'après l'analyse des 04 précédents histogrammes, l'espèce dominante est le blé dur pendant les quatre dernières années,vu l'importance stratégique de ce produit par rapport aux autres espèces.

10- Estimation des ventes de semences des céréales :

1. Vente de semences de Blé Dur

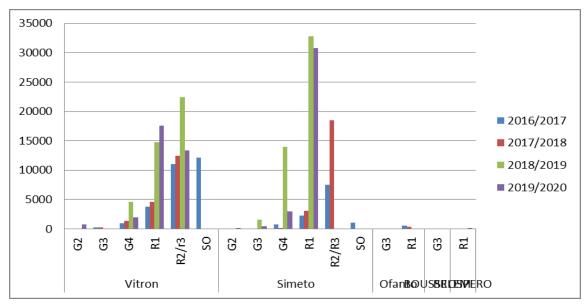


Figure N° 15: Vente de semences de Blé dur (2016-2020)

D'après les données de la CCLS de Tiaret on distingue que le blé dur de Simeto R1, le Vitron R2/R3 et le Vitron R1 sont les plus vendu, par contre le blé dur de Ofanto, Bousalem et Prosper sont les moins vendus.

2. Vente de semences de Blé tendre

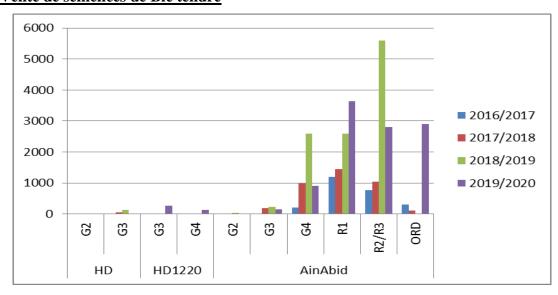


Figure N°16 :Vente de semences de Blé tendre (2016-2020)

Le blé tendre d'Ain Abid R1, R2/R3 et G4 sont les plus vendus duranttous les campagnes agricoles, la vente de la campagne 2018/2019 est la plus remarquable suivieparla campagne 2019/2020.

6- Conclusion:

Selon les études et les enquêtes que nous avons fait sur l'agriculture et les céréalicultures dans la région de Tiaret, nous avons découvert que l'agriculture en général et les céréalicultures en particulier restent des facteurs essentiels dans le fonctionnement et la croissance de l'ensemble de l'économie dont le rôle de l'agriculture dans l'accumulation du capital et dans la prise en charger du travail à moindre cout ont été déterminants dans l'émergence de l'industrialisation. Dans cette dynamique le surplus agricole a joué un rôle moteur.

L'agriculture est également un secteur qui contribue à favoriser l'intégration de l'économie nationale à partir des interactions entre les filières notamment les liaisons au niveau des activités de production agricoles et celle de la transformation industrielle qui sont des segments stratégiques de la chaine alimentaire.

Chapitre IV

Résultats et discussions

Introduction:

Pour estimer le cout des semences céréalières par un hectare et connu le % de la subvention Etatique sur la production de semence des blés, nous avons effectué des enquêtes auprès de différents agents de production qui assurent la réalisation des itinéraires techniques appropriés à la production de semence de céréales et nous avons assuré un suivi permanent des opérations culturales durant la compagne 2019/2020.

Notre investigation concerne les semences céréalières de pré-base (blé dure et blé tendre) qui rentrent dans le cadre la mission de la coopérative de céréale et de légume sec. L'objectif de cette étude est le rôle joué par les subventions directs et indirects dans l'amélioration de la quantité et de la qualité des semences et de déterminer les charge globale d'un hectare de semence et faire des comparaisons entre un groupe de multiplicateurs de semence.

Enquête de référence n 01 avec ITGC : Ferme de démonstration et de production de semence

4.1. Différentes charges :

a- Charges opérationnelles : ce sont des dépenses directement occasionnées par une production. Elles peuvent être proportionnelles à l'importance de la culture ou à l'impotence de la récolte. Elles englobent les semences, les PPS, les carburants lubrifiants utilisés, les salaires de la M.O directement affectable.

b- Charges de structures : ce sont des dépenses qui sont indépendantes de l'impotence et de l'intensité des spéculations pratiquées sur l'exploitation, au cours d'une compagne agricole. Elles doivent être supportées même si, à la limite, le sol n'est pas cultivé. Le salaire du directeur, le chef **d'exploitation**, amortissement.

4.2. Calcul de coût de production d'un hectare des semences céréalières

Pour calculer le cout de production d'un hectare des semences céréalières, les charges se répartissent de la façon suivante:

Coût de production=charges opérationnelles+charges de structures

4.2.1. Charge opérationnelles :

4.2.1.1. Coût d'approvisionnement (charges de la semence)

Selon notre enquête (2020) les espèces les plus utilisées sont le blé dur, blé tendre et l'orge avec les variétés des semences suivantes Pour le blé dur : (Vitron- Sémito- Ofento-Bousselam).

Pour le blé tendre :(AIN Abid-HD 1222).Pour l'orge : (Saida).

Les frais de transport sont en fonction de la distance et de la quantité transportée et sont en moyenne : 80DA/qx

Coût d'achat de semence=(prix unitaire X dose) +frais de transport

Tableau N° 12: Coût des semences d'un hectare de blé dur, blé tendre

Espèce	catégorie	Dose/ha	Onóration	C	oût	Coût
Espece	categorie	(kg)	Opération	unitaire	e/ha(DA)	totale/ha(DA)X100
	G1		Achat	5400	8100	
Blé dur	G2	150	Transport	80	120	8220.00
DIZ. 1	G1		Achat	4250	5100	
Blé tendre	G2	120	Transport	80	96	5196.00

Source: Elaboration propre à partir des données de notre enquête (2019/2020)

4.2.1.2. Charges de travaux du sol :

les travaux du sol avant la mise en place de la culture, généralement sont effectués à partir de mois de janvier jusqu'à la fin de mars. Ces travaux concerne les jachères (travaillées et nues) qui constitue de bon précédents culturaux indispensables à la production de semence

Coût total de travaux du sol=la somme des couts (dépenses) de différentes opérations/ha (labour, recroisage)

Tableaux N° 12: coût de travaux du sol d'un hectare de blé dur, blé tendre

Espèce	Catégorie	Opération	Opération Durée/ha(H)		(Coût
r		Dured, Im(11)		unitaire/ha(DA)	total	/ha(DA)
	G1	Labour	3	1200	3600	
Blé dur	O1	1 ^{er} recroisage	2	1200	2400	
Die dui	G2	2eme recroisage	1H30mn	1200	1800	7800.00
	G1	Labour	3	120	3600	
Blé tendre	O1	1 ^{er} recroisage	2	120	2400	
2.2 tenare	G2	2eme recroisage	1H30mn	120	1800	7800.00

Source: Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.2.1.3. Charges de fertilisation :

la fertilisation effectuée en deux période : l'épandage d'engrais de fond ; ou mois d'octobre, se fait avant la mise en place de la culture : celui les engrais de couverture (fertilisation azotée) et réalisé juste après l'opération de désherbage (mois de février à **début mars**).

Coût de fertilisation=(prix unitaire d'engrais x dose/ha)+frais de transport

<u>Tableau n°13</u>: cout de fertilisation d'un hectare de blé dur, blé tendre

Espèce	Catégorie	Elément	Dose/ha	Coût	Coût	
			(kg)	unitaire/ha(DA)	total/h	a(DA)
Blé dur	G1	MAP	100	9800	9800	
	G2	UREE	120	5300	6360	16336.00
		TRANSPORT	/	80	176	
Blé tendre	G1	MAP	100	9800	9800	
		UREE	120	5300	5300	16336.00
	G2	TRANSPORT	/	80	176	

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/1020

4.2.1.4. Charges de semis :

Le semis conventionnel en ligne est entamé au début du mois de novembre jusqu'à fin décembre, coïncidant avec la compagne labours-semailles. Les charges de semis sont calculées comme suivant :

Coût de semis=durée/ha x Prix unitaire

Les charges relatives à cette opération restent identiques pour l'ensemble des espèces concernées par l'étude. Cela se justifie par l'utilisation du même matériel et une main d'œuvre qualifie.

Tableau n°14 : coût de semis d'un hectare de blé dur, blé tendre

Eankaa	Espèce Catégorie		Nombre	Coût	Coût
Espece	Categorie	opération	d'heure/ha(H)	unitaire/ha(DA)	total/ha(DA)
Dlá dua	G1	Semis en	20	1200	600.00
Blé dur	G2	ligne	30mn	1200	600.00
Dlá tan dua	G1	Semis en	20	1200	600.00
Blé tendre	G2	ligne	30mn	1200	600.00

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.2.1.5. Charges de traitement phytosanitaire :

Le traitement phytosanitaire s'effectue d'une manière générale deux après l'emblavure. Divers produit sont appliqué pour le bon entretien sanitaire des cultures. Le calcule de cette charge est exprimé par la formule suivante :

Cout de traitement phytosanitaire=dose/ha X prix unitaire

Le tableau 08 révèle que les charges de traitement phytosanitaire pour l'ensemble des espèces de catégorie G1 sont élevées par apport aux G2. Les G1 qui dérivent des G0 sont très sensible aux stress (maladies cryptogamique et insectes).

Tableau n°15: Coût de traitement phytosanitaire d'un hectare de blé dur, blé tendre

Espèce	Catégorie	Coût total
Blé dur	G1	8246,65
	G2	6099.00
Blé tendre	G1	8246,65

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.2.1.6. Charges d'irrigation :

L'irrigation d'appoint est destinée uniquement pour les catégories de G1 qui restent très sensibles aux périodes critiques (stress hydrique), d'une part, d'autre part, les ressources en eau restent limitées pour répondre aux besoins des G2. Les charges d'irrigation sont déterminées sur la base de la formule suivante :

Cout d'irrigation/ha=quantité d'eau/ha X prix unitaire

Les charges dues à l'irrigation d'appoint pour les blés sont identique.

<u>Tableau n°16</u>: Coût d'irrigation d'un hectare de blé dur, blé tendre (l'assemblage de GASOIL, HUILE, EAU)

Espèce	Catégorie	Coût total
Blé dur	G1	5438,5
Blé tendre	G2	5438,5

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.2.1.7. Charges d'opérations des traitements phytosanitaires et épandage d'engrais:

Les charges sont liées à la pulvérisation des produit phytosanitaires (fongicides et désherbant, insecticides) et l'épandage d'engrais de fond et de couverture. ces charges sont calculées par l'intermédiaire de la formule suivante :

Cout d'opération des traitements phytosanitaires et épandage d'engrais/ha=pris unitaires X durée/ha En se référant au tableau 10, nous remarquons que les charges des opérations de traitement phytosanitaires et épandage de fertilisations sont plus élevées pour les G1par rapport aux G2 pour blé dur et blé tendre

<u>Tableau n°17</u>: les charges de différentes opérations des traitements phytosanitaires et épandage d'engrais d'un hectare de blé dur, blé tendre

Espèce	Catégorie	Coût total
Blé dur	G1	2400.00
Dic dui	G2	1200.00
Blé tendre	G1	2400.00
	G2	1800.00

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.2.1.8. Charges d'épurations :

Cette opération manuelle coïncide avec le stade épiaison des céréales et généralement effectuée au début du mois de mai jusqu'au début de mois juin. Stade ou l'opérateur arrive facilement à différencier les espèces et les variétés pour éviter les refus dus aux mélanges spécifique et variétal. Les charges relatives à cette opération sont évaluées en fonction de la formule suivante :

Les charges appropriées à cette opération sont identique pour blé dur et blé tendre

<u>Tableau 18</u>: les charges d'épurations d'un hectare de blé dur, blé tendre

Espèce	Catégorie	opération	Durées(H)/ha	Cout	Cout
				unitaire/ha(DA)	total/ha(DA)
Blé dur	G1	Epuration	30mn	4800.00	2400.00
	G2	Epuration	30mn	4800.00	2400.00
Blé tendre	G1	Epuration	30mn	4800.00	2400.00
	G2	Epuration	30mn	4800.00	2400.00

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.2.1.9. Charges de la main d'œuvre :

La main d'œuvre permanente englobe l'encadrement technique affecté à la production et les ouvriers professionnels. Le cout de la main d'œuvre saisonnière est défini comme suit :

Les charges des G1 restent très élevées par rapport à G2. Puisque G1 demandent plus de technicité pour leur mis en place et leur suivi permanant. Pour renforcer la récolte de G2, le recours à la main d'œuvre est impératif à couse de leurs superficie

<u>Tableau n°19</u>: les charges de main d'œuvre d'un hectare de blé dur, blé tendre

Egnàgo	Catégorie	Main d'œuvre	Main d'œuvre	Cout
Espèce		permanente/ha(DA)	saisonnière/ha(DA)	total/ha(DA)
Blé dur	G1	1480,56	//	1480,56
Die dui	G2	170,8	32 ,6	203,6
Blé tendre	G1	1480,56	//	1480,56
Die tenure	G2	170,8	32,6	203,6

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.2.1.10. Charges de récolte, transport des semences et bottelage :

La récolte des céréales s'effectue à partir de mois juin pour les céréales secondaires (orge), suivies par les blés tendre et les avoines et en dernier les blés durs. Cet échelonnement dans la récolte pour assurer la maturité des espèces et les mieux conservés.

Coût de récolte/ha= pris unitaire X durée/ha

Coût de transport de semence/ha=prix unitaire X nombre des quintaux/ha

Coût de bottelage/ha=prix unitaire X nombre de bottes/ha

Les charges de cette opération sont très élevées chez les blés, elles sont liées aux rendements et le nombre de bottes.

<u>Tableau n°20</u>: Coût de récolte, transport des semences et bottelage d'un hectare blé dur et blé tendre

Espèce	Catégorie	Coût total
Blé dur	G1	6520.00
Die dui	G2	6309.60
Blé tendre	G1	6850.00
	G2	6330.00

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.3. Charges opérationnelles totale d'un hectare de blé dur, blé tendre :

Les coûts opérationnels englobent les charges relatives à la force de travail affectée directement, aux frais liés à l'achat des semences, des désherbants, des fertilisations, travaux du sol, épuration, maind'œuvre, irrigation,....etc.

Ce coût est exprimé par la formule suivante:

Cout opérationnelle total=intrant +main d'œuvre affectée + opérations

<u>Tableau N°21</u> : coût opérationnel total d'un hectare de blé dur, blé tendre

		Coût		Coût		
		opérationnelle	e/ha(DA)	opérationnelle/ha(DA)		
N		Blé dur		Blé tendre		
		catégorie		Catégorie		
		G1	G2	G1	G2	
1	Achat des semences +	8220.00	8220.00	5196.00	5196.00	
	Transport	8220.00	8220.00	3190.00	3190.00	
2	Travaux du sol	7800.00	7800.00	7800.00	7800.00	
3	Produits de fertilisation +	16336.00	16336.00	16336.00	16336.00	
	Transport	10330.00	10330.00	10330.00	10330.00	
4	Semis	600.00	600.00	600.00	600.00	
5	Produits de traitement	8246,65	6099.00	8246,65	6617,95	
	phytosanitaire	8240,03	0099.00	8240,03	0017,93	
6	Irrigation	5438,5	0	5438,5	0	
7	Opération de traitement des					
	semences et épandage	2400.00	1200.00	2400.00	1800.00	
	d'engrais					
8	Epuration	2400.00	2400.00	2400.00	2400.00	
9	Main d'œuvre	1480,56	203,6	1480,56	203,6	
1	Récolte, Transport et	6520.00	6309,6	6850.00	6330.00	
0	bottelage	0320.00	0309,0	00.00	0550.00	
1	Total charges	59441,71DA	49168,2DA	57747,71DA	48283,55DA	
1	opérationnelles/ha(DA)	39441,/1DA	49100,2DA	31/41,/1DA	40203,33DA	

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.3.1.1. Charges de structure totale d'un hectare de blé dur, blé tendre :

<u>Tableau n°22</u>: Les charges de structures (indirectes) d'un hectare de blé dur, blé tendre :

	Blé dur	•	Blé tendre		
Opération	Charge de structu	re/ha(DA)	Charge de structure/ha(DA		
	G1 G2		G1	G2	
Charge de structure	6400,32DA	3100,16DA	6014,2DA	2700,12DA	
totale	0+00,32DA	3100,10DA	001 4 ,2DA	2700,12DA	

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.4. Charges totales de production d'un hectare de blé dur, blé tendre :

Les charges totales de production englobent les charges opérationnelles et les charges de structure elles sont exprimées par la formule suivante :

Charges totales de production/ha=charges opérationnelles+ charges de structure

<u>Tableau n°23</u>: Charges totales de production d'un hectare de blé dur, blé tendre

	Espèce	Blé dur		Blé tendre		
Charges	catégorie	G1	G2	G1	G2	
	Unité	DA/ha	DA/ha	DA/ha	DA/ha	
Total charges opérationnelles		59441,71	49168,2	57747,71	48283,55DA	
Total charges structures		6400,32	3100,16	6014,2	2700,12DA	
Total charges de productions		65842,03	52268,36	63761,91	50983,67DA	

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

4.5. Production brut d'un hectare de blé dur, blé tendre :

4.5.1. Rendement par hectare de blé dur, blé tendre :

<u>Tableau n°24</u> : rendement par hectare de blé dur, blé tendre

Espèce	Catégorie	Rendement /ha(QX)	Nombre des bottes/ha
Blé dur	G1	19	30
	G2	16,37	38
Blé tendre	G1	30	19
	G2	18,5	27

4.5.2. Calcul du produit brut total d'un blé dur et blé tendre :

Produit brut total/ha=rendement/ha X prix unitaire +nombre bottes/ha X prix unitaire

<u>Tableau N°25</u>: produit brut total d'un hectare de blé dur et blé tendre

Espèce	Catégorie	Rendement/ha(Qx), nombre de bottes/ha	Cout unitaire /ha(DA)	Produit brut total/ha(DA)
	G1	19qx	5400.00	113400.00DA
Blé dur	G1	30bottes	360.00	113400.00DA
Die dur	G2	16,37qx	5400.00	102078.00DA
	G2	38bottes	360.00	102078.00DA
	G1	30qx	4250.00	133200.00DA
Blé tendre	G1	19Bottes	300.00	155200.00DA
Die tenure	G2	18,5qx	4250.00	26725 00D A
	U2	27bottes	300.00	86725.00DA

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

Rendement en grain (blé dur G1,19quintaux/hectare. Rendement en pailles 30Bottes/hectare)

(Blé dur G2:16,37quintaux /hectare. Rendement en paille 38Bottes/hectare)

Rendement en grain (blé tendre G1 ,30qx/hectare. Rendement en paille 19Bottes/hectare)

(Blé tendre G2, 18.5quintaux/hectare. Rendement en paille 27bottes/hectare)

Remarque:

Nous observons que le résultat est bénéficiaire pour blé dur, et blé tendre puisque les produits (entrant) est plus supérieur par apport les charge (sortant), et le calculer de résultat exprimé par la formule suivante :

Résultat=produit -charge
Résultat bénéficiaire=produit supérieure ou charge
Résultat déficitaire=produit inférieur ou charge

 $\underline{\textbf{Tableau}\ \textbf{N}^{\circ}\textbf{26}} : \text{le résultat net d'un hectare de blé dur, blé tendre}$

Espèce	Catégorie	Total des charges de production	Produit brut total	Résultat
Blé dur	G1	65842,03	113400.00	45557,97DA
	G2	52268,36	102078.00	49809,64DA
Blé tendre	G1	63761,91	133200.00	69438,09DA
	G2	50983,67	86725.00	35741,33DA

<u>Tableau $N^{\circ}27$ </u>: Présentation des enquêtes avec les multiplicateurs de semence

	Nom	La zone	Supe	Espèce et	Total des	Total des	Résultat
			r (catégorie	charges	produits	(DA)
3.6 14: 11: 4	TI A D AID II	CADADA	HA)	D17.1	71061.2	(DA)	141007D4
Multiplicateu	HAMINI	SABAIN	22	Blé dur	71061,3	85250	14188,7DA
r n°01	ABDELAZIZ	MAIIDI	20114	G4	42200	55700	(Bénéficiaire)
Multiplicateu	GAFOUR	MAHDI	20HA	Blé	43200	55700	125000DA
r n°02	ABDLHAMID	A		Tendre			(bénéficiaire)
M14:1: 4	EEDM	CI	20011	G4 Blé dur	65650	112000 00	46350DA
Multiplicateu r n°03	FERM	SI-	300H		03030	112000.00	
r n 03	PILOTE SI ABDELKRM	LHAWA S	A	G4	66000	100000 00	(Bénéficiaire)
	ADDELKKWI	S	200H	Blé dur R1	66880	108000.00	41120DA
Multiplicator	FIGOUL	SABAIN	A 24HA	Blé dur	71021 6	153000.00	(Bénéficiaire
Multiplicateu r n°04	SABIHA	SADAIN	24ПА	G4	71021,6	133000.00	81978,4DA (bénéficiaire)
Multiplicateu	ADEM	AMARI	30HA	Blé	75850	165000.00	89150DA
r n°05	ADEM	AWAKI	зипа	tendre G4	13830	103000.00	(bénéficiaire)
Multiplicateu	BASSEM	HAMAD	20HA	Blé dur	58400	106200.00	47800DA
r n °06	RABEH	IA	2011A	G4	30400	100200.00	(Bénéficiaire)
Multiplicateu	BOUTCHICH	BOUGA	15HA	Blé	48470	95000.00	46530DA
r n°07	BOOTCINCII	RA	IJIIA	tendre R2	40470	93000.00	(Bénéficiaire)
Multiplicateu	LAHSEN	SI-	20HA	Blé	63710	87500.00	23790DA
r n°08	BACHIR	LHAWA	2011A	tendre R1	03/10	87300.00	(Bénéficiaire)
1 11 00	BACIIIK	S		tendre Ki			(Beneficiane)
Multiplicateu	BEY ALI	AMARI	28HA	Blé dur	57020	138600.00	81580DA
r n°09				G4			(Bénéficiaire)
							,
Multiplicateu	BOUTALDJA	DAHMO	21HA	Blé dur	98988,9	144000.00	45011,1DA
r n°10	RABEH	NI		R1			(Bénéficiaire)
Multiplicateu	KHATIR AEK	DAHMO	37HA	Blé dur	68 308,91	13 5000.00	6 6691.09
r n°11		UNI		R1			(Bénéficiaire)
Multiplicateu	BOUDALI	DAHMO	40	Blé dur	46 611,94	112 500.00	65 888.06
r n°12	TAHER	UNI	HA	R1			(Bénéficiaire)
Multiplicateu	MILOUDI	OUED	8 HA	Blé dur	302	180000.00	- 122 441.25
r n°13	MOHAMED	LILI		G4	441,25		(déficitaire)
Multiplicateu	BENAICHOU	OUED	40	Blé dur	35347,46	67500,00	32 152.54
r n°14	CHE DJAMEL	LILI	HA	G4			(Bénéficiaire)
Multiplicateu	BENAOUME	TIARET	12HA	Blé	45400,00	31 500,00	-13900.00
r n°15	LAHCEN			tendre R1			(déficitaire)
Multiplicateu	FERME	TIARET	77	Blé dur	54157,67	76 687,01	22529.34
r n°16	PILOTE		HA	R1			(bénéficiaire)
	CHAWCHAW		79HA	Blé	50676,74	53 536,71	2859.97
	A			tendre			(Bénéficiaire)
				R1+G4		00.155.51	
Multiplicateu	FERME	MELLA	200H	Blé dur	65879,69	92 132,00	26250.31
r n°17	PILOTE	KOU	Α	R1			(bénéficiaire)
	HAIDAR		150**	D17	60.620.0.5	40.15.55	20.402.20
			150H	Blé	68639,96	40 156,67	-28483.29
			Α	tendre G4			(déficitaire)
	F1.1		<u> </u>			A: 2010/20	

Tableau N°28: Rendement /hectare de chaque multiplicateur de semence

Rendement /ha	
15 quintaux/ha (blé dur)	
12 quintaux/ha (blé tendre)	
20 quintaux/ha (blé dur)	
20quintaux/ha (blé dur)	
30 quintaux/ha (blé dur)	
40 quintaux/ha (blé tendre)	
18 quintaux/ha (blé dur)	
25 quintaux/ha (blé tendre)	
22 quintaux/ha (blé tendre)	
26 quintaux/ha (blé dur)	
32 quintaux/ha (blé dur)	
30 quintaux/ha (blé dur)	
25 quintaux/ha (blé dur)	
40 quintaux/ha (blé dur)	
15 quintaux/ha (blé dur)	
09 quintaux/ha (blé tendre)	
17 quintaux/ha (Blé dur)	
15 quintaux/ ha (Blé tendre)	
20 quintaux/ha (Blé dur)	
11 quintaux/ha (Blé tendre)	

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

Selon tableau N°28 nous observons que les rendements/ha sont variables a cause de la zone d'exploitation et l'itinéraire technique à suivre. Rendement/ha comprise entre 9 et 40qx/ha.

Tableau N°29 : rendement moyen de blé dur et blé tendre

Espèce	Rendement moyen
Blé dur	23,69 quintaux/ha
Blé tendre	19,14 quintaux/ha

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

Le rendement moyen de blé dur est nettement supérieur par apport à celui du blé tendre.

Discussion des résultats et conclusion

Selon les enquêtes que nous avons assurées auprès des différentes exploitations multiplicatrices de semences de blés, nous remarquons que les résultats financiers de ces dernièressont toujours bénéficiaires, à degrés différents selon le degré d'application des itinéraires techniques.

En parlant des charges, on constate qu'elles sont variables d'une exploitation à une autre, cela revient à la méthode de travail dechaque multiplicateur.

Le bon Itinéraire technique consiste à l'adoption de techniques modernes et adéquates, afin de produire du blé sein et marchand ainsi que d'autres grandes cultures. Il se base entre autres sur :

- 1- l'utilisation des techniques de rotation et assolement, ainsi que le système des jachères (travaillée et non travaillé)
- 2- Travaux du sol (les prés labours et les grands labours)
- 3-opération de semis loi de PMG
- 4- apport d'intrants agricoles indispensables à la bonne croissance des cultures (engrais et matières organiques) en prenant compte les doses prescrites et les moments opportuns d'utilisation (engrais de fond et engrais de couverture)
- 5- la surveillance permanente et la prévention des cultures contre les fléaux agricoles (ravageurs des cultures) et les maladies, et l'utilisation rationnelle des pesticides et des produits phytosanitaires aux périodes adéquates

Durant notre enquête nous avons pu réaliser que le soutien de l'Etat aux producteurs de semencesjoue un rôle très important enéconomie agricole. En effet, Il incite les multiplicateurs, à travers des primes et des bonifications, à fournir plus d'efforts pour augmenter la production de semence céréalière et limite de ce fait le recours à l'importation dans un but d'encourager la production nationale et de préserver les variétés locales.

De ce fait une analyse détaillée et une lecture approfondie de résultats de notre enquête nous pousse à constater les points suivants :

La mise en place d'une structure permanente (composée de différent organismes, CCLS et INPV entre autres) chargée du suivi et de l'évaluation de ces multiplicateurs afin qu'ils puissent remplir leur objectif principale qui est de fournir aux producteurs céréaliers la quantité de semence dont ils en besoin chaque compagne

L'analyse des chiffres obtenus des rendements à partir des enquêtes réalisées auprès des agriculteurs, nous ont fait sortir une variabilité des chiffres de rendements qui oscillent entre 15qx et 40 qx pour le blé dur et entre 09 qx et 40 qx pour le blé tendre.

Cette fluctuation ne peuvent être expliquées que par la variabilité des sols et leur composition et les conditions naturelles et pluviométriques de chaque zone de ce fait un diagnostic détaillé devrait être inclut lors de l'analyse finale.

Il est indispensable de souligner que le manque flagrant en ressources hydriques va à l'encontre de l'augmentation des rendements céréaliers, car malgré l'appui de l'Etat pour ce qui concerne l'acquisition de matériel d'irrigation, on constate toujours la galère infernale dans laquelle se trouvent les agriculteurs céréaliers à chaque fois que les pluies se font rares

On peut dire que cela rentre dans le manque de prévention et de planification , car l'appui permanant sur les eaux pluviales pour l'irrigation des grandes cultures persiste dans les pratiques agricole de nos agriculteurs, mais on suppose que l'adoption d'une nouvelle stratégie agricoles , ou même éventuellement la création d'une nouvelle législation qui favorise l'augmentation des surfaces céréalières irriguéesetlescapacités l'irrigation, permettra certainement d'améliorer la productivité et d'accroitre les rendements , ainsi que de rentabiliser la production de semences et assurer une autosuffisance à l'échelle nationale.

Conclusion Générale

La sous filière semence de céréale est stratégique, elle occupe une place très importante, mais elle est confronté a des contrainte, qu'il devrait les prendre en considération pour améliorer et développer la filière céréalière d'un coté est assurer la sécurité alimentaire d'un autre coté.

Dans ce contexte nous avons effectue des enquetes et suivi au niveau de la CCLS MAHDIA. Le but est évalue les subventions Etatique sue le calcul de cout total de production d'un hectar de semence pour déférent éspèces et difirent catégories.

Nos remarques étaient principalement basé sur :

- -L'itiniraire technique cultural.
- -Evolution des charges totales d'un hectar des semences céréalières de deux espèces, blé dur et blé tendre.
- calcul de cout de production d'un hectar de semence céréalière.

A travers nos resultat nous avons constaté que les charges totales de production d'un hectar de semence sont variables, et les multiplicateurs de semence sont toujours bénéficie, s'il suivre l'itiniraire techniquesuinent :

- -La mis en place.
- -fertilisation et ulilisation des engrais et produits phytosanitaires.
- -respecter le PMG.

Donc les aides de l'Etat jouent un role très important sur l'économie nationale.

Malgré l'évolution de cet sous filière, il ya des contraints qui touchent les millions de production et l'évolution de celle-ci : permis ces problemes il ya :

- -l'imitation de production semencière.
- -l'absence des études économiques de production semencière.
- -l'absence de contrôle et de vulgarisation.
- -l'absence de la connaissance et la qualification sur la production de semence.

Références Bibliographiques

- 1-AISSA H, HABAT KH. Mm ZOUBEIDI. (2013-2014). « L'impact des politiques agricoles sur l'offre en céréales et sur les revenus des agriculteurs en Algérie ». Université IBN KHALDOUN DE TIARET, mémoire de fin d'étude. TIARET. P 35.
- 2-AISSA, H. HABAT KH. Mm ZOUBEIDI, (2012-2013). « L'impact des politiques agricoles sur l'offre en céréales et sur les revenus des agriculteurs en Algérie ». Université IBN KHALDOUN. Mémoire de fin d'étude, TIARET. P 76.
- 3-AISSA, H. HABAT KH. Mm ZOUBEIDI. « L'impact des politiques agricoles sur l'offre en céréales et sur les revenus des agriculteurs en Algérie, promotion 2013-2014, université IBN KHALDOUN DE TIARET ». Mémoire de fin d'étude, TIARET. P 87.
- 4-ABDELKADER D. (2009). « La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques ». Université de HASSIBA BENBOUALI de CHLEF. Article scientifique. CHLEF, p 08.
- 5-ABDELKADER D. (2009). « Article scientifique sur la production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques ». Université de HASSIBA BENBOUALI de CHLEF ». CHLEF .p 06
- 6- **ABDELKADER D.** (09 Novembre 2019). «Politique de développement des céréales en Algérie : une refonte totale est nécessaire ». Université de HASSIBA BENBOUALI de CHLEF. Article scientifique. CHLEF. P 12.
- 7-1'Algérie malade de son or noir, Frédéric Pons, valeurs actuelles, 3mai 2012
- 8 Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie Cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon 1990 – 2009 BOURIHEN DJANET. MAKHAWI ZINEB
- 9- **ABDELKADER** S, directeur de thèse :CHANTAL ASPE, transformations spatiales et dynamiques socio-environnementales de l'oasis Ouargla (Sahara algérien). Une analyse des perspectives de développement, 14-12-2017, Ecole doctorale « espaces cultures sociétés », thèse de doctorat en géographie, Aix MARSSEILLE, p 49.
- 10- Article scientifique sur la population occupée dans le secteur agricole en 1998, publier le 10-12-2015 par Mm ZOUBEIDI et GHARABI (2013) de l'Université IBN KHALDOUN de TIARET.
- 11-BOURIHANE D, MEKKAOUI Z, Mm MECHERI KH, « Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon 1990-2009 ». Université ABDERAHMANE MIRA de BEJAIA. P 50.
- **BEDRANI.S, BOUKHARI.N, DJENAN.A,** (1997). « Elément d'analyse des politiques de prix, de subvention et de la fiscalité sur l'agriculture en Algérie ». Etudes nationales,

MONTPELLIER: CIHEAM. P 138

- 12- **BEDRANI.S, BOUKHARI.N, DJENAN.A,** (1997). « Elément d'analyse des politiques de prix, de subvention et de la fiscalité sur l'agriculture en Algérie ». Etudes nationales, MONTPELLIER : CIHEAM. P 127.
- 13- BOURIHANE D, MEKKAOUI. Z. Mm MECHERI KH. « Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon 1990-2009 ». (2012-2013). Université ABDERAHMANE MIRA de BEJAIA. p 39.
- 14-BOURI CH, SALEM A. (2010/2011). « Les politiques de développements agricoles: Le cas de l'Algérie « impact du PNDA/PNDAR sue le développement économique ». Faculté des sciences économiques et des sciences de gestion et des sciences commerciales, thèse de doctorat, ORAN.
- 15-BETTAYEB A. A et MOHAMED E ; étude comparative entre les propriétés physiques de base du bois de pin d'Alep et de pin maritime, 2010, Université IBN KHALDOUNE-TIARET (ALGERIE) ; Ingénieur d'état en agronomie, mémoire de fin d'étude, TIARET. 16-
- **BOUCHAFAA**, **B** et **MEDJDEN**, **H**, **KH**. Maitre de conférences ENSSEA. (2012). « recherche scientifique sur la politique céréalière en Algérie ». p 01.
- 17- **DSA** ; la direction des services agricoles de Tiaret, le 16-08-2020
- 18-**DJOUADI CH. BENATMANE Z. (2016-2017).** « Le financement agricole en Algérie et son effet sur les importations : procédure d'un financement dispositif CVAC ». Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Mémoire de fin de cycle. BEJAIA. P3 DJANAT, MEKKAOUI Z., Mm MECHERI KH. (2012-2013). « Analyse des déterminants de la production du blé en Algérie cas des wilayas Tiaret, Sétif et Médéa L'échantillon 1990- 2009 ». Université ABDERAHMANE MIRA de BEJAIA .p 381.
- 19 « Déclaration de politique générale du gouvernement devant le parlement » [archive], sur premier-ministre.gov.dz, février 2019 (consulté le 9 mars 2019)
- 20 Environ 170 000 T de poudres (de lait écrémé ou entier) importées par l'ONIL sont rétrocédées en 2017 à prix fixe à certains opérateurs public (GIPLAIT) et privés et donc subventionnées ; ces tonnages destinés en principe exclusivement à la fabrication de LPS couvrent 30 % des besoins des ménages.
- 21 FMI: l'Algérie demeure la moins endettée dans la région MENA et 2^e détentrice des réserves de change [archive], La rédaction, APS, 21 avril 2012

- 22 Fouzia Gha, l'agriculture algérienne, entre suffisance et dépendance, une thèse de l'Etat de la faculté des sciences Economiques et administratives, université de Mantouri Constantine 2008, PAGE 13/326
- 23- **FATHI L. HAMRANI H.** (2015-2016). « Le financement du secteur agricole par les nouveaux crédits R'FIG et ETTAHADI au sein de la BADR de Tizi-Ouzou Agence N° 580 ». Faculté des sciences économiques, commerciales, et des sciences de gestion. Mémoire de master en science économique. TIZI-OUZOU. p 86, 87,88.
- 25 -Gordi M, le secteur agricole algérien, et le problème du soutien et de l'investissement à la lumière de l'adhésion à l'organisation mondiale du commerce, thèse de doctorat, faculté de la science économique, des sciences de gestions et des sciences commerciales, université d'Algérie 2012 page 88.
- 26 -http://www.aps.dz/economie/76904-emploi-63-des-travailleurs-employes-par-le-secteur-prive-en-algérie
- 27-https://www.elwatan.com/edition/economie/céréales-lalgerie-a-produit-plus-de-60-millions-de-quintaux-01-09-2018
- 28 -**Haddouche**, « Décryptage/le sud, futur eldorado pour l'agriculture algérienne : Algérien Foucus France », 31 janvier 2016
- 29-« HuffPost Maghreb », sur www.huffpostmaghreb.com
- 30-« le première ministre présente le nouveau modèle économique », sur le portail du Premier Ministère
- 31-« HuffPost Maghreb », sur www.huffPostmaghreeb.com
- 32 JEAN-MARC BOUSSARD REVUE FRANCAISE D'ECONOMIE ANNEE 1988
- 33-Journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, arrêté ministériel fixant l'organisation interne de l'OAIC. 12 avril 2006.
- 34-**Jean-Louis Ration, El Hassan B**. Mai 2014. « Céréales et oléo -protéagineux au Maghreb pour un Co-développement de filière territorialisées ». Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen « IPEMED ». p05.
- 35 La productivité totale des facteurs (PTF) est le rapport de la production agricole totale (produits végétaux et animaux) aux intrants totaux de production (terre, travail, capital et matériaux). Cette mesure de l'efficacité des systèmes agricoles en termes de production par unité d'entrée totale permet des comparaisons dans le temps et entre pays et régions.
- 36 La voie du renouveau agricole et rural-réalité et perspectives 2012 P 20
- 37 Le secteur agricole comprend l'agriculture, la sylviculture et l'élevage

- 38 -« les secteurs agricole contribue à hauteur de 12,3% au PIB national-Radio Algérienne », sur www.radioalgerie.dz
- 39 -**Mahmoud A**, le développement agricole durable-monde d'acteur, centre d'études sur l'unité arabe, Beyrouth 2007 page 175
- 40-MOHAMMED A. Mm Fatima E. (28-Nov-2014). « Organisation de la chaine logistique dans la filière céréales en Algérie. Etat des lieux et perspectives ». Institut Agronomique méditerranéen de MONTPELLIER. Master of science. MONTPELLIER. P25.
- 41 -Notons que les montants de ces compensations dépendent des évolutions des cours internationaux des blés et des produits laitiers. Ceux-ci ont été particulièrement déprimés en 2015 mais ils ont enregistré une hausse sensible en 2016 (pour le lait) et en 2017 pour les blés.
- 42 -« ONS : Office National des statistiques », sur www.ons.dz
- 43 -produit intérieur brut (PIB)- Taux de croissance réelle (%), CIA World factbook, index Munndi, 01 janvier 2015
- 45 -Présentation de la wilaya de Tiaret sur le site de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement.
- 46 -« rapport Oxford business group sur l'Algérie : perspectives prometteuses », sur www.elmoudjahid.com
- 47 Rapport FMI sur l'Algérie 2018
- 48 Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie
- 49-Renouveau_Agricole_03_05_2015. www.madr.dz. 01/09/2015.
- 19http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_
- 06_2016/Objectifs_de_developpement_des_filieres_strategiques_de_l_Agric ulture.pdf 12/01/2018
- 20http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_
- 06_2016/PLAN_D_ACTION_FELAHA_2019.pdf 12/01/2018
- 21http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_
- 06_2016/Poles_agricoles.pdf 12/01/2018
- 22http://www.minagri.dz/Reunions_des_Cadres/Reunion_des_cadres_02_
- 06_2016/PLAN_D_ACTION_FELAHA_2019.pdf 12/01/2018
- 50 -ROUSSEL.M, PEYRAT.R, (1971) « l'action en commun des agriculteurs » J-B. Baillière, Paris.
- 51 -Semmar, « de 193 à 105 milliards de dollars : la chute vertigineuse des réserves de change de l'Algérie » 8 septembre 2017

- 52 Statistiques officielles de la DSASI, MADRP, 2016.
- 53 Voir « Assessing Reserve Adequacy—Specific Proposal », avril 2015 (SM/14/334).

Annexes

La prime de sélection selon les variétés

ESP	Variété	CAT	Valeur de la prime
BLE DUR	Vitron	G3	1 125
BLE TENDRE	Ain abid	G3	875
BLE DUR	Simeto	G4	1 125
BLE TENDRE	Ain abid	G4	875
BLE DUR	Viron	R1	900
BLE TENDRE	Ain abid	R1	700
BLE TENDRE	Ain abid	R2	525
BLE DUR	Simeto	R2	675
BLE DUR	Simeto	R3	675
BLE TENDRE	Ain abid	R3	525

Sources CCLS Tiaret 2020

Les prix de références des engrais

Type d'engrais	Prix de référence (DA)	Montants de soutien 20 %
Engrais solides DA/Qx dont		
1-Engrais azotés	3900	780
2-Engrais phosphatés	3480	696
3-Engrais potassiques	7500	1500
4-Engrais composés	5900	1180
5-Engrais binaire	4300	860
Engrais solucies DA/KG	60	12
Engrais liquide DA/L	120	24

DSA Tiaret 2020

État des prix des engrais compagne 2019/2020)

	FOURNISSEUR	PRODUIT	PRIX UCC	REF	SOUTIEN	PRIX
						APPLIQUE
Binaires	Sarl nutagra	Мар 3	10 170.00	4 300.00	860.00	9 310.00
Binaires	Sarl timac agro	Fosfactyl	9 650.00	4 300.00	860.00	8 790.00
Binaires	Sarl sodagri	Matrix	9 452.17	4 300.00	860.00	8 592.00
Binaires	Sarl casap	Pap 2	10 350.00	4 300.00	860.00	9 490.00
Composés	Profert spa	Weatfert 2	11 500.00	5 900.00	1 180.00	10 320.00
Binaires	Profert spa	Map 12 52	10 300.00	4 300.00	860.00	9 440.00
Phosphatés	Fertial spa	Tsp	7 616.00	3 480.00	696.00	6 920.00
Composée	Sarl nutagra	Npk 15 15	9 150.00	5 900.00	1 180.00	7 970.00
Azotés	Sarl sodagri	Nforce	9 163.00	3 900.00	780.00	8 383.00
Azotés	Asfert	Uree	5 890.50	3 900.00	780.00	5110.00
Azotés	Profert spa	Azosul 2	8 500.00	3 900.00	780.00	7 720.00
Azoté	Profert spa	Azofert	6 545.00	3 900.00	780.00	5 765.00
Composés	Sarl agrichem	Acthyva	11 850.00	5 900.00	1 180.00	10 670.00
Binaire	Sarl green	Мар	10 350.00	4 300.00	860.00	9 490.00
	seed					
azotés	Sarl nutagra	Uree perle		5 400.00	1 080.00	1 080.00

Prix de vente des semences des céréales selon les variétés

Désignation	Catégorie	Prix unitaire
BLE DUR	G3	5 400.00
BLE DUR	G4	5 100.00
BLE DUR	R1	4 800.00
BLE DUR	R1	4 800.00
BLE DUR	R1	4 800.00
BLE DUR	R2	4 500.00
BLE DUR	R3	4 500.00
BLE TENDRE	G3	4 250.00
BLE TENDRE	G4	4 000.00
BLE TENDRE	R1	3 750.00
BLE TENDRE	R2	3 500.00
BLE TENDRE	R3	3 500.00
BLE TENDRE	ORD	3 500.00
ORGE	G3	3 100.00
ORGE	G4	2 900.00
ORGE	R1	2 700.00
ORGE	R2	2 500.00
ORGE	ORD	2 500.00
AVOINE SEMENG	R1	2 630.00

Source CCLS TIARET 2020

Les superficies emblavées, quantités de semences vendus selon les variétés de semence

Espèce	Variété	CAT	Superficies	Quantites	Nombre de
			Emblavees	Livrees	declarations
					d'emlavures
BLE DUR	Vitron	G4	1 139.50	1 973.00	45
		R1	1 396.50	2 468.50	68
	Siméto	G4	260.50	455.00	11
		R1	1 129.50	1 900.500	32
	PROSPERO	R1	90.50	150.00	2
S/Total Blé Dur	•		4 016.50	6 947.00	158
BLE TENDRE	HD	G4	50.00	72.00	2
	AIN ABID	G4	316.00	450.00	12
		R1	345.00	449	7
S/Total Blé Ten	dre		711.00	971.00	21
ORGE	SAIDA	G4	625.00	831.00	19
		R1	923.00	1 155.00	19
S/Total Orge			1 548.00	1 986.00	38
AVOINE	LAKHAL	G4	163.00	220.00	4
		R1	106.00	120.00	4
S/Total AVOINI	S/Total AVOINE			340.00	8
Total Céréales			6 544.00	10 244.00	255

Source CCLS De Tiaret 2020

1-COLLECTES DES CEREALLES : 2016

produit	Consommation	Semence		Total	Total global
	(qx)				
		Multiplication	Ordinaire		
Blé Dur	418108.00	44 815.00	20 095.60	64.910.60	483 018.60
Blé Tendre	9900.80	3 866.00	724.40	4 590.40	14 491.20
Orge	956.20	8 310.40	3 283.20	11 593.60	12 549.80
Avoine	27.40	338.20	120.60	458.80	486.20
Total céréale	428992.40	57 329.60	24 223.80	81 553.40	510.545.80

Source CCLS TIARET 2020

1- **COLLECTE DES CEREALLES** : 2017

Produit	Consommation	Semence	Semence			Total global
	(qx)	Ordinaire	Multiplication	Triée	Semence	
Blé Dur	741 050.60	38 737.20	87 671.00	0.00	126 408.20	867 458.80
Blé Tendre	218 754.10	367.00	4 131.20	0.00	4 498.20	223.252.30
Orge	0.00	3 312.00	7 669.40	222.40	11 203.80	11 203.80
Avoine	15.40	38.40	207.00	0.00	245.40	260.80
S/Total	42 454.60	42 454.60	99 678.60	222.40	142 355.60	1 102 175.70
Céréales						

Source CCLS TIARET 2020

1-COLLECTE DES CEREALLES : 2018

Produits	Consommation	Ordinaires	Multiplication	s/Total SEM	Total global
Blé Dur	1 157 357.60	13 238.20	141 926.00	155 164.20	1 312 521.80
Blé Tendre	170 799.50		17 201.00	17 201.00	188 000.50
Orge	448.00	98 203.00	27 636.00	125.839.00	126 287.00
Avoine	120.60	0.00	2 057.40	2 057.40	2 178.00
S/Total	1 328 725.70	111 441.20	188 820.40	300 261.60	1 628 987.30
Céréales					

Source CCLS TIARET 2020

1- COLLECTE DES CEREALLES : 2019

Produits	Consommation	Ordinaires	Multiplication	s/Total	Total global
Blé Dur	830 553.00	0.00	89 324.20	89 324.20	919 877.20
Blé Tendre	93 756.00	0.00	9 557.20	9 557.20	103 313.80
Orge	25 185.60	0.00	15 473.60	15 473.60	40 659.20
Avoine	10.40	0.00	962.40	962.40	972.80
S/Total	949 505.60	0.00	115.317.40	115.317.40	1 064 823.00
céréales					

Vente de semences de céréales compagne 2016- 2017

Espèce	Variété	CAT	Enlèvement (Qx)		
		G2	21.00		
		G3	222.00		
	Vitron	G4	1 015.00		
		R1	3740.00		
		R2/r3	11 084.50		
B DUR		SO	12182.50		
		G2	25.00		
		G3	80.00		
	Simeto	G4	724.00		
		R1	2 279.00		
		R2/R3	7 516.00		
		SO	1 030.00		
	Ofanto	G3	22.00		
		R1	586.00		
	S/Total Blé Dur		40 527.00		
Blé Tendre	HD 1220	G3	0.00		
	Ain Abid	G4	200.00		
		R1	1190.50		
		R2/R3	770.00		
		ORD	300.00		
	S/Total Blé Tendre		2 590.50		
ORGE	SAIDA	G3	50.00		
		G4	182.00		
		R1	2370.00		
		R2/R3	2387.00		
		SO	3228.00		
		TRIEE	19502.50		
	S/Total Orge		27 719.50		
AVOINE	LAKHAL	G2	9.00		
		G3	26.00		
	GHARBI	ORD	44.00		
		TRIEE	50.00		
	S/Total Avoine				
	Total Céréales		70 966.00		

Vente de semences de céréales compagne 2017-2018

Espèce	Variété	CAT	Disponibilité	Vente qantité enlevée (qx)
		G2	20.00	20.00
		G3	555.00	230.00
	Vitron	G4	2 073.00	1 406.00
		R1	6 535.00	4611.50
		R2/r3	19 951.00	12 482.00
B DUR		G2	13.00	13.00
		G3	70.00	70.00
	Simeto	G4	200.00	200.00
		R1	6 070.00	3 058.00
		R2/R3	22 463.00	18520.00
		SO	0.00	0.00
	Ofanto	G3	93.00	93.00
		R1	350.00	350.00
	S/Total Blé Dur		58 393.00	41 053.50
Blé Tendre	HD	G2	15.00	15.00
		G3	49.00	49.00
	Ain Abid	G2	25.00	25.00
		G3	192.00	89.00
		G4	980.00	578.50
		R1	1 455.00	1 455.00
		R2/R3	1 040.00	1 040.00
		ORD	115.00	115.00
	S/Total Blé Tendre		3 871.50	3 367.00
ORGE	SAIDA	G2	30.00	12.50
		G3	50.00	50.00
		G4	370.00	370.00
		R1	1 033.00	955.50
		R2/R3	6 103.00	6 103.00
		SO	25 022.00	25022.00
		TRIEE	117.00	117.00
	RIHANE	R1	2 031.00	1975.50
	S/Total Orge		34 756.00	34 605.50
AVOINE	WWI78	G2	16.00	0.00
		G3	90.00	30.00
	LEKHAL	G2	23.00	12.50
		G3	24.00	24.00
		G4	100.00	100.00
	S/Total Avoine		253.00	166.50
	Total Céréales		97 273.50	79 192.50

Vente de semences des céréales compagne 2018-2019

B DUR	VITRON SIM2TO	G2 G4 R1 R2/R3	4 597.00	10.00 2 060.50
	SIMOTO	R1		2 060.50
	SIMOTO	R1		2 060.50
	SIMOTO		4.4.700.00	
	SIMATO	D2/D2	14 792.00	6291.00
	SIMOTO	N2/ N3	22 422.00	12 122.50
	31101210	G2	0.00	0.00
		G3	60.00	60.00
		G4	1 600.00	1 300.00
		R1	13 919.00	4 450.50
		R2/ r3	32 768.00	22224.50
	BOUSSELEM	G3	44.00	44.00
	OFANTO	G3	70.00	70.00
	Total Blé Dur		90 812.00	48 905.50
	HD	G3	140.00	140.00
	A- ABID	G2	26.00	26.00
		G3	225.00	85.00
		G4	2 601.50	1 163.00
		R1	2 587.00	1 640.50
		R2/R3	5 595.00	1 465.00
	Total Blé Tendre		11 174.50	4 519.50
ORGE	SAIDA	G2	60.50	8.10
		G3	285.00	80.00
		G4	1 200.00	1 121.00
		R1	3 500.00	456.50
		R2/R3	10 427.00	6 178.50
		SO	1 000.00	894.00
	SOUGEUR	G2	9.50	2.00
	RIHANE		7 665.00	1116.00
	TOTAL Orge		24 147.50	9 9856.10
AVOINE	WWI78	G2	46.50	16.00
		G3	30.00	0.00
	LEKHAL	G2	27.00	0.00
		G3	80.00	80.00
		G4	0.00	0.00
		R1	1350.00	349.00
	WWI78	ORD	610.00	0.00
	Total Avoine		2 143.50	445.00
	Total Céréales		128 277.50	63 726.10

Vente de semences des céréales compagne 2019 - 2020

espèce	Variété	CAT	Disponibilité	Vente (Qtt enlevée)	TRANSFER	STOCK
B DUR	VITRON	G3	815.00	481.00	150.00	184.00
		G4	1973.00	1973.00	0.00	0.00
		R1	17555.00	8833.50	5400.00	3321.50
		R2/ R3	13349.00	12599.00	0.00	750.00
	SIMETO		0.00	0.00		
		G3	140.00	140.00	0.00	0.00
		G4	455.00	455.00	0.00	0.00
		R1	2970.00	2970.00	0.00	0.00
		R2/R3	30811.00	26210.50	3000.00	1600.50
	BROS PERO	R1	150.00	150.00	0.00	0.00
	Total Blé Dur		68218.00	53812.00	855.00	5856.00
BLE	HD 1220	G3	275.00	275.00	0.00	0.00
TENDRE		G4	133.00	72.00	0.00	61.00
	AIN ABID	G3	150.00	150.00	0.00	0.00
		G4	900.00	450.00	450.00	0.00
		R1	3635.50	1736.50	800.00	1099.00
		R2/ R3	2812.00	2528.50	200.00	83.50
		ORD	2897.50	594.50	2303.00	0.00
	Total Blé Tendre	2	10803.00	5806.50	3753.00	1243.50
ORGE	SAIDA	G2	89.00	23.00	0.00	0.00
		G3	600.00	175.00	210.00	215.00
		G4	831.00	831.00	0.00	0.00
		R1	4339.00	1877.00	2300.00	162.00
		R2/R3	11861.00	11861.00	0.00	0.00
		SO	4199.00	4044.50	0.00	154.50
	SOUGEUR	G3	60.00	30.00	0.00	0.00
	TOTAL Orge					
AVOINE	WWI78	G2	20.00	20.00	0.00	0.00
		G3	120.00	20.00	30.00	70.00
	LEKHAL	G2	17.00	17.00	0.00	0.00
		G4	220.00	220.00	0.00	0.00
		R1	356.00	356.00	0.00	0.00
		R2	208.00	208.00	0.00	0.00
		ORD	620.00	620.00	0.00	0.00
	Total Avoine		1561.00	1461.00	30.00	70.00
	Total Céréales		102561.00	79921.00	14843.00	7797.00

Coûtt de production d'un hectare de blé dur (semence certifie G4)

N		Coût opérationnel/ha(DA)
	Opération	Blé dur
		Catégorie
		G4
1	Achat de semence+transport	8256
2	Travaux du sol	7800
3	Produit de fertilisation	16860
4	Semis	600
5	Produit et traitement phytosanitaire	6195,3
6	Irrigation	5100
7	Opération de traitement de semence et	7500
	épandage d'engrais	
8	Main d'œuvre	5000
9	Récolte, transport, et bottelage	4450
10	total charges opérationnelle (direct)	61761,3DA
11	Total charge indirect	9300DA
12	Totale des charges	71061,3DA

Source : Elaboration propre à partir des données propre des données de notre enquête 2019/2020

3éme enquête

cout de production d'un hectare de blé tendre (semence certifie G4)

N°	Opération	Coût opérationnel /ha(DA)
		Blé tendre
		Catégorie
		G4
1	Achat de semence+transport	5600
2	Travaux du sol	7800
3	Produit fertilisation	9600
4	Semis	600
5	Produit phytosanitaire	5000
6	Main d'œuvre	3100
7	Récolte	3500
8	Total charge opérationnelle (directe)	35200DA
9	Total charges indirect	8000DA
10	Totales des charges	43200DA

Source : Elaboration propre à partir des données propre des données de notre enquête 2019/2020

4émé enquête cout de production d'un hectare de blé dur (semence certifie G4, R1)

N°	Opération	Coût opé	rationnel/ha
		Blé dur	
		Car	tégorie
		G4	R1
1	Achat de semence	7650	8880
2	Travaux du sol	7800	7800
3	Produit de fertilisation	17000	17000
4	Semis	3000	3000
5	Produit phytosanitaire	5000	5000
6	Main d'œuvre	3000	3000
7	Transport	1500	1500
8	Irrigation	5000	5000
9	Récolte	6600	6600
<mark>10</mark>	Total charge opérationnelle (direct)	56550DA	57780DA
<mark>11</mark>	Total des charges indirect	9100	9100
<mark>12</mark>	Total des charges	65650DA	66880DA

Source : Elaboration propre à partir des données propre des données de notre enquête 2019/2020

5émé enquête

cout de production d'un hectare de blé dur (semence certifie G4)

N°	Opération	Coût opérationnel/ha
		Blé dur
		Catégorie
		G4
1	Achat de semence	8925
2	Travaux du sol	7800
3	Produit de fertilisation	13596
4	Semis	3000
5	Produit phytosanitaire	8200,65
6	Transport	10000
7	Irrigation	5700
8	Récolte	6800
9	Total charge opérationnelles (direct)	64021,65DA
10	Total des charges indirect	6000DA
11	Totales des charges	71021,65DA

Source : Elaboration propre à partir des données propre des données de notre enquête 2019/2020

Coût de production d'un hectare de blé tendre (semence certifie G4)

N°	Opération	Cout opérationnelles/ha
		Blé tendre
		Catégorie
		G4
1	Achat de semence	6800
2	Travaux du sol	7800
3	Produit de fertilisation	17400
4	Semis	2000
5	Produit phytosanitaire	9500
6	Transport	9000
7	Irrigation	6000
8	Récolte	6450
9	Totale des charges directes	64950DA
10	Total des charges indirects	10900DA
11	Total des charges	75850DA

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

7éme enquête

Coût de production d'un hectare de blé dur (semence certifie G3)

N°	Opération	Cout opérationnelle/ha
		Blé dur
		Catégorie
		G3
1	Achat de semence	7560
2	Travaux du sol	7800
3	Produit de fertilisation	16700
4	Semis	2000
5	Produit phytosanitaire	9800
6	Transport	10000
7	Irrigation	5000
8	Récolte	4940
9	Total des charges directs	56000DA
10	Total des charges indirects	2400DA
11	Total des charges	58400DA

Coût de production d'un hectare de blé tendre (semence certifie R2)

N°	Opération	Cout opérationnelle/ha
		Blé tendre
		Catégorie
		R2
1	Achat de semence	4200
2	Travaux du sol	7800
3	Produit de fertilisation	14000
4	Semis	600
5	Produit phytosanitaire	6800
6	Transport	1500
7	Irrigation	6000
8	Récolte	5170
9	Total charge directs	46070DA
10	Total des charges indirects	2400DA
11	Total des charges	48470DA

Source : Elaboration propre à partir des données de notre enquête 2019/2020

9éme enquête

Coût de production d'un hectare de blé tendre (semence certifie R1)

N°	Opération	Cout opérationnelle/ha
		Blé tendre
		Catégorie
		R1
1	Achat de semence	5250
2	Travaux du sol	7800
3	Produit de fertilisation	14500
4	semis	600
5	Produit phytosanitaire	9800
6	Transport	10000
7	irrigation	5000
8	Récolte	4760
9	Total charge directs	57710DA
10	Total des charges indirects	6000DA
11	Total des charges	63710DA

: coût de production d'un hectare de blé dur (semence certifie G4)

N°	Opération	Cout opérationnelle/ha	
		Blé dur	
		Catégorie	
		G4	
1	Achat de semence	8160	
2	Travaux du sol	7800	
3	Produit de fertilisation	15000	
4	Semis	600	
5	Produit phytosanitaire	9800	
6	Transport	2000	
7	Irrigation	6000	
8	Récolte	5260	
9	Total charge directs	54620DA	
10	Total charges indirects	2400DA	
11	Total des charges	57020DA	

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ha		
Les chatrges directes				
Achats de semences R1 36qx * 4800DA	172 800,00	8 640,00		
Travail du sol (Matérielles personnels)	0,00	0,00		
Grands labours	0,00	0,00		
Croisage+ recroisage	0,00	0,00		
Opération d'angraissement	0,00	0,00		
Achats des angrais (MAP : 10350 DA/qx , 1qx/ha) (Urée : 5890.50 DA/qx , 1qx /ha)	324 810,00	16 240,50		
Semis	0,00	0,00		
Opération de Déserbage	0,00	0,00		
	82 568,80	4 128,44		
carburant	37 000,00	1 850,00		
transport	71 600,00	3 580,00		
salaires directes	360 000,00	18 000,00		
Total des charges directes	1 048 778,80	52 438,94		
<u>Les charges indi</u>	<u>rectes</u>			
Salaires indirectes	11 000,00	550,00		
Amortissement	720 000,00	36 000,00		
Taxes /	0,00	0,00		
Assurance	200 000,00	10 000,00		
Total des charges indirectes	931 000,00	46 550,00		
Total des charges	1 979 778,80	98 988,94		
Production 640qx * 4800	3 072 000,00	153 600,00		

12 ème enquête blé dur

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ ha		
<u>Les charges directes</u>				
Achats de semences				
B.D R1 4800 DA * 280qx	1 344 000,00	6 720,00		
т	ravail du sol			
	ble dur			
Grands labours	400 000,00	2 000,00		
Croisage recroisage	200 000,00	1 000,00		
Opération d'engraissement	0,00	0,00		
Achats des engrais				
WEATERFERT	2 064 000,00	10 320,00		
МАР	1 898 000,00	9 490,00		
Semis	0,00	0,00		
Opération de Déserbage	0,00	0,00		
Achats produits pytosanitares	1 785 530,86	8 927,65		
carburant	179 806,00	899,03		
transport	228 572,00	1 142,86		
salaires directes	27 268,00	136,34		
Total des charges directes	8 127 176,86	40 635,88		
<u>Les ch</u>	narges indirectes			
Salaires indirectes	2 720 598,00	13 602,99		
Amortissement	1 293 495,00	6 467,48		
Taxes	0,00	0,00		
Assurence		0,00		
-machines	140 450,00	702,25		
Production	569 218,00	2 846,09		
Salarié	325 000,00	1 625,00		
Total des charges indirectes	5 048 761,00	25 243,81		
total des charges	13 175 937,86	65 879,69		
Production BD 2756,20 qx * 4500 da	18 426 400,00	92 132,00		

12 eme enquete blé tendre

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ ha		
Les charges directes				
Achats de semences				
B.T G4 4000 DA * 210 qx	840 000,00	5 600,00		
Т	ravail du sol			
	blé tendre	1		
Grands labours	300 000,00	2 000,00		
Croisage recroisage	150 000,00	1 000,00		
Opération d'engraissement	0,00			
Achats des engrais				
WEATERFERT	1 548 000,00	10 320,00		
МАР	1 423 500,00	9 490,00		
Semis	0,00	0,00		
Opération de Déserbage	0,00	0,00		
Achats produits pytosanitares	1 339 148,14	8 927,65		
carburant	134 854,50	899,03		
transport	171 429,00	1 142,86		
salaires directes	2 040 448,50	13 602,99		
Total des charges directes	7 947 380,14	52 982,53		
<u>Les ch</u>	narges indirectes			
Salaires indirectes	20 451,00	136,34		
Amortissement	1 293 495,00	8 623,30		
Taxes	0,00	0,00		
Assurence		0,00		
-machines	140 450,00	936,33		
Production	569 218,00	3 794,79		
Salarié	325 000,00	2 166,67		
Total des charges indirectes	2 348 614,00	15 657,43		
total des charges	10 295 994,14	68 639,96		
Production BD bt 1721 qx*3500 da	18 426 400,00	122 842,67		

Les charges	Montant (DA)	montant DA/HA		
Les charges directes				
Achats de semences R1 (16Qx / 12 ha) (1qx = 3750 DA)	60 000,00	5 000,00		
Grands labours (1000 DA /h, 4h/ha soit 4000DA/ha)	48 000,00	4 000,00		
Croisage recroisage (1000DA /h, 2h/HA SOIT 2000DA/ha)	48 000,00	4 000,00		
Opération d'angraissement	12 000,00	1 000,00		
Achats des angrais(0.83 QX /HA SOIT 10qx/12ha)		0,00		
MAP : 10350 DA *10qx (0,83 qx/ha)	103 500,00	8 625,00		
TSP 6920 DA* 10 qx (0,83 qx/ha)	69 200,00	5 766,67		
Semis (1700DA/h, 1.5h/ha soit 2550DA/ha)	30 600,00	2 550,00		
Opération de Désherbage (1000DA/h , 0.5h/ha soit)	6 000,00	500,00		
Achats produits pytosanitares (Damine 0,8I/ha soit 10I/12 ha) (1450 DA/ I)	14 500,00	1 208,33		
recolte (3500 da /h)	42 000,00	3 500,00		
transport	9 000,00	750,00		
salaires directes	0,00	0,00		
Total des charges directes	442 800,00	36 900,00		
Les charges indirectes				
Salaires indirectes 3prsonnes saisonniers 2000DA/jours (45jrs)	90 000,00	7 500,00		
Amortissement	0,00	0,00		
Taxes 1000/an/ha	12 000,00	1 000,00		
Assurence	0,00	0,00		
Total des charges indirectes	102 000,00	8 500,00		
Total des charges	544 800,00	45 400,00		
production 108qx * 3500 da	378 000,00	31 500,00		

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ha		
Les chatrges directes				
Achats de semences R1 67 qx * 4800	321 600,00	8 691,89		
Grands labours propre machines	0,00	0,00		
Croisage recroisage	0,00	0,00		
Opération d'angraissement	0,00	0,00		
Achats des angrais MAP 94490 DA/QX UREE 5890,50 DA/QX	569 078,50	15 380,50		
Semis	0,00	0,00		
Opération de Déserbage	0,00	0,00		
Achats produits pytosanitares TRAXOS 4128,44 DA/L	152 752,28	4 128,44		
Irrégation 15 HA	675 000,00	18 243,24		
Récolte	24 000,00	648,65		
Transport	126 700,00	3 424,32		
Carburant	30 000,00	810,81		
Salaires directes	0,00	0,00		
Total des charges directes	1 899 130,78	51 327,86		
Les charge	es indirectes			
Salaires indirectes	120 000,00	3 243,24		
Amortissement	468 699,00	12 667,54		
Taxes 800DA*37=	29 600,00	800,00		
Assurence MACHINES	10 000,00	270,27		
Total des charges indirectes	628 299,00	16 981,05		
total des charges	2 527 429,78	68 308,91		
PRODUCTION 1200qx * 4500 DA	5 400 000,00	145 945,95		

15 eme enquete blé tendre

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ ha		
Les charges directes				
Achats de semences				
B.T AIN ABID G4 (4000 DA/qx) - ANAPO R3 * 118 qx	472 000,00	5 974,68		
Travail du				
ble tend				
Grands labours	0,00	0,00		
Croisage recroisage	0,00	0,00		
Opération d'engraissement	0,00	0,00		
Achats des engrais				
MAP : 10350 DA/qx , 1qx/ha)	817 650,00	10 350,00		
Urée : 5890.50 DA/qx , 1qx /ha)	465 349,50	5 890,50		
Semis	0,00	0,00		
Opération de Déserbage	0,00	0,00		
Achats produits pytosanitares mistang - pack optimal	255 587,92	3 235,29		
Recolte 3 machines (3500 da /h) (1h/ha)	276 500,00	3 500,00		
carburant	116 525,00	1 475,00		
transport	187 440,00	2 372,66		
salaires directes	111 410,25	1 410,26		
Total des charges directes	2 702 462,67	34 208,39		
Les charges inc	lirectes_			
Salaires indirectes	792 000,00	10 025,32		
Amortissement	0,00	0,00		
Taxes 1000 da/ha	79 000,00	1 000,00		
Assurence	430 000,00	5 443,04		
Total des charges indirectes	1 301 000,00	16 468,35		
total des charges	4 003 462,67	50 676,74		
Production BD bt 1208,4 qx*3500 da	4 229 400,00	53 536,71		

Blé dur

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ ha
Les charges d	<u>irectes</u>	-
Achats de semences		
B.D SIMETO R1-VITRON R1 (4800 DA/ qx) 140 qx	672 000,00	8 727,27
Travail du		
ble dur	I	
Grands labours	0,00	0,00
Croisage recroisage	0,00	0,00
Opération d'engraissement	0,00	0,00
Achats des engrais		
MAP : 10350 DA/qx , 1qx/ha)	796 950,00	10 350,00
Urée : 5890.50 DA/qx , 1qx /ha)	453 568,50	5 890,50
Semis	0,00	0,00
Opération de Déserbage	0,00	0,00
Achats produits pytosanitares	249 117,64	3 235,29
Recolte 3 machines (3500 da /h)	269 500,00	3 500,00
carburant	113 575,00	1 475,00
transport	207 840,00	2 699,22
salaires directes 10 saisoniers	108 589,74	1 410,26
Total des charges directes	2 871 140,88	37 287,54
<u>Les charges ind</u>	lirectes_	
Salaires indirectes	792 000,00	10 285,71
Amortissement	0,00	0,00
Taxes 1000 da/ha	77 000,00	1 000,00
assurence	430 000,00	5 584,42
Total des charges indirectes	1 299 000,00	16 870,13
total des charges	4 170 140,88	54 157,67
Production BD 1312,2 qx * 4500 da	5 904 900,00	76 687,01

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ ha	
Les charges directe	es		
Achats de semences R1 63qx * 4800	302 400,00	7 560,00	
Grands labours	0,00	0,00	
Croisage recroisage	0,00	0,00	
Opération d'angraissement	0,00	0,00	
Achats des angrais azofert 6545 DA/ qx tsp 7616 DA /qx	304 640,00	7 616,00	
Opération de Déserbage	0,00	0,00	
Achats produits pytosanitares traxos 4128,44 DA/L	165 137,60	4 128,44	
Irrégation 20 ha	0,00	0,00	
Récolte	0,00	0,00	
Transport 100 DA / QX	114 300,00	2 857,50	
Carburant	80 000,00	2 000,00	
Salaires directes 4 FAMILIALE + 1 SALARIE	240 000,00	6 000,00	
Total des charges directes	1206477,60	30 161,94	
<u>Les charges indirect</u>	<u>:es</u>		
Salaires indirectes 3 SAISONNIERS Pendant 1 MOIS 20000da / mois	60 000,00	1 500,00	
Amortissement	598 000,00	14 950,00	
Taxes /	0,00	0,00	
Assurance /	0,00	0,00	
Total des charges indirectes	658 000,00	16 450,00	
Total des charges	1 864 477,60	46 611,94	
Production 1000qx *4500 da	4 500 000,00	112 500,00	

Les charges	Montant (DA)	montant DA/HA
Les chatrges directes		
Achats de semences 2,4 qx /ha	111 000,00	13 875,00
Grands labours	0,00	0,00
Croisage recroisage	0,00	0,00
Opération d'angraissement	0,00	0,00
Achats des angrais (WEATERFERT 10320da/qx 3qx/ha) (Urée : 5890.50 DA/qx , 3qx /ha)	370 330,00	46 291,25
Semis	0,00	0,00
Opération de Déserbage	0,00	0,00
Achats produits pytosanitares (cosac1l/ha)	57 600,00	7 200,00
Irrégation	25 000,00	3 125,00
Récolte	0,00	0,00
Transport	58 200,00	7 275,00
Carburant	20 000,00	2 500,00
Salaires directes	0,00	0,00
Total des charges directes	642 130,00	80 266,25
Les charges indirectes		
Salaires indirectes	0,00	0,00
Amortissement	1 732 000,00	216 500,00
Taxes	6 400,00	800,00
Assurence		0,00
-machines	15 000,00	1 875,00
Production	24 000,00	3 000,00
Salarié	0,00	0,00
Total des charges indirectes	1 777 400,00	222 175,00
total des charges	2 419 530,00	302 441,25
Production 320qx*4500da	1 440 000,00	180 000,00

Les charges	Montant (DA)	montant DA/ha
Les chatrges directes	T	ī
Achats de semences	336 600,00	8 415,00
Grands labours 2h/ha	80 000,00	2 000,00
Croisage recroisage 1h/ha	40 000,00	1 000,00
Opération d'angraissement	40 000,00	1 000,00
Achats des angrais(map 9490da/qx)	379 600,00	9 490,00
Semis	40 000,00	1 000,00
Opération de Déserbage	40 000,00	1 000,00
Achats produits pytosanitares (mustang 2311,93da/L)(5L/8HA°	57 798,25	1 444,96
Irrégation	0,00	0,00
Récolte	210 000,00	5 250,00
Transport	105 900,00	2 647,50
Carburant	0,00	0,00
Salaires directes	0,00	0,00
Total des charges directes	1 329 898,25	33 247,46
<u>Les charges indirectes</u>	=	
Salaires indirectes	84 000,00	2100,00
Amortissement	0,00	0,00
Taxes	0,00	0,00
Assurance	0,00	0,00
Total des charges indirectes	84 000,00	2100,00
total des charges	1 413 898,25	35347,46
Production 600 QX X 4500 DA	2 700 000,00	67500,00

<u>coût de récolte</u>, transport des semences et bottelage d'un hectare blé dur et blé tendre è

Espèce	catégorie	opération	Durée(H)/ha	Nombre de (QX et BOTTES)/ha	Cout unitaire/ha(DA)		out na(DA)
		Récolte	1	/	3500	3500	
	G1	Bottelage	/	30	50	1500	6520.00
Blé		Transport	/	19	80	1520	
dur		Récolte	1	1	3500	3500	
	G2	Bottelage	/	38	50	1500	6309,6
		Transport	/	16,37	80	1309,6	
		Récolte	1	/	3500	3500	
	G1	Bottelage	/	19	50	950	6850.00
Blé		Transport	/	30	80	2400	
tendre		Récolte	1	/	3500	3500	
	G2	Bottelage	/	27	50	1350	6330.00
		Transport	/	18,5	80	1480	

Questionnaire

Fiche d'enquête avec les multiplicateurs de semence des blés

Dans la cadre de la réalisation d'un mémoire de master 2 qui s'intitule :

« Contribution à l'étude de l'impact du soutien de l'Etat aux productions de semence cas des blés dur et tendre cas de CCLS MAHDIA »

Identification
Nom et prénom de
L'agriculteur:
Age:
Etat civil:
Est-il le chef de ménage?
OUINON
Niveau d'instruction : primaire, secondaire ou universitaire
Quelle est la taille des ménages de l'exploitant ? Nombre d'enfants,
scolarisation
Quelle est le type de votre exploitation ?
Individuel
Collectif
Familier
Êtes-vous le propriétaire de cette exploitation ?
OUINON
Quelle est la superficie de votre exploitation ?
Dans quelle région ?
Quelle est votre niveau d'instruction ?
Avez-vous faire une formation agricole ?
Quelle est votre production dominant e?
Est-ce que vous utilisez le système de rotation de culture ?
Utilisez-vous les engrais ?
OUI NON
Chimiques ou bien Organiques ?
Lesquels ?

Quelle est le système d'irrigation utilisez en moment de sécheresse ?. La superficie irriguée
Utilisez-vous les produits phytosanitaires ?dose? et quels sont les produits les plus utilisés?
Est-que vous avez des matériels agricoles ? Cité ces matériaux
Quelles sont les étapes que vous utilisez dans le travail du sol ? et combien vous a couter ?
Préparation du sol :
Formation des plantes
Application d'engrais
Application des produits phytosanitaires
Arrosage
Récolte
Est que vous êtes bénéficiaire des aides ou des subventions de l'Etat ?les types d'aides directes on indirectes
Comment vous voyez les aides Etatique ?
Est ce que vous produisez plus que les années ou il n'y avant pas des aides ?
Quelle sont les difficultés majeures que vous rencontré dans la pratique de céréales ? (coté administratif)
Est-ce que vous payez des taxes ?
Quelle est votre main d'œuvre ? Familiale ou bien salariée ?

Combien vous payez cette main d'œuvre ?par heure ou par
jour
Qui assure le financement de votre exploitation ?fonds propres ou
prêts
Quel est le rendement par hectare ?par type de
céréale
Prix d'un quintal de grain ? Préciser la nature du blé dur ou tendre ou orge
Quelle sont les techniques utilisées dans les espèces suivent : blé dur et blé tendre ?
Quelle est le schéma de la production de semence ?
Les conditions de la production de semence ?
N. 1. 1. 167
Nombre de variété par multiplicateurs ?
Quelle est les prix réal de semence et le pourcentage de subvention par l'Etat ?
Quene est les prix rear de semence et le pourcentage de subvention par 1 Etat ?
Norme technique des semences des blés ?
Comment faire la multiplication des semences ?
<u>-</u>
Quelle est l'organisme principal sur la Chaine de la production de semence des blés ?
Le rôle de CCLS sur l'achats et vente des semences des blés ?
Le foie de CCL5 sur l'actiats et vente des seniences des bles :
Quelle est le rendement moyen ?
Cout /H ?
Cout d'un quintal ?
Dose de semence sur 1/h ?
Calcule de cout réel ?citer toutes les charges directes et indirectes (exemples 2 ans paravent)

Résumé:

La semence est le point de commencement de l'agriculture, elle est source de vie, de continuité et de stabilité, jusqu'à ce jour. L'utilisation de semence de qualité dans une agriculture moderne et performante est devenue primordiale. A cet effet nous avons évalué le cout de production d'un quintal de semence pour chaque espèce (blé dur, blé tendre), et nous avons effectué des enquêtes avec plusieurs multiplicateurs de semence pour connaître l'impact de la subvention Etatique sur la production de semence L'objectif de cette étude tend à évaluer les effets des soutiens étatiques algériens aux productions des semences des blés sur l'offre et le revenu des multiplicateurs.

Afin d'augmenter le revenu des agriculteurs, par les aides directes et les prix garantis, pour assurer la stabilisation des prix sur les marchés intérieurs, et garantir aussi l'indépendance alimentaire et permettre à l'agriculture algérienne d'ouvrir une porte sur l'exportation des denrées agricoles et encourager la production locale.

Mots clés: semences céréalières, revenu, CCLS, subvention agricole, multiplicateurs.

Summary:

The seed is the starting point of agriculture, it is the source of life, continuity and stability, until this day. The use of quality seed in modern and efficient agriculture has become essential. To this end, we evaluated the production cost of a quintal of seed for each species (durum wheat, soft wheat), and we carried out surveys with several seed multipliers to know the impact of the State subsidy on production. seed The objective of this study is to assess the effects of Algerian state support for wheat seed production on the supply and income of multipliers.

In order to increase the income of farmers, through direct aid and guaranteed prices, to ensure price stabilization on the internal markets, and also guarantee food independence and allow Algerian agriculture to open a door on export of agricultural commodities and encourage local production.

ملخص:

البذرة هي نقطة الانطلاق للزراعة، فهي مصدر الحياة والاستمرارية والاستقرار، حتى يومنا هذا. أصبح استخدام البذور عالية الجودة في الزراعة الحديثة والفعالة أمرًا ضروريًا. لهذا الغرض، قمنا بتقييم تكلفة إنتاج قنطار من البذور لكل نوع (القمح القاسي والقمح الطري)، وقمنا بإجراء تحقيقات مع العديد من مضاعفي البذور لمعرفة تأثير الدعم الحكومي على الإنتاج. الهدف من هذه الدراسة هو تقييم آثار دعم الدولة الجزائرية لإنتاج بذور القمح على عرض ودخل المضاعفين.

من أجل زيادة دخل المزارعين، من خلال المساعدة المباشرة والأسعار المضمونة، لضمان استقرار الأسعار في الأسواق الداخلية، وكذلك ضمان الاستقلال الغذائي والسماح للزراعة الجزائرية بفتح الباب على تصدير السلع الزراعية وتشجيع الإنتاج المحلي.